

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021







Gérard COTELLON *Directeur Général de l'ARS La Réunion*

En 2021, le monde entier a été confronté, pour la deuxième année, à l'épidémie de Covid. Notre système de santé, et plus largement nos politiques publiques et notre protection sociale, ont pu limiter les effets délétères de cette crise.

Il convient d'abord de rendre hommage à l'engagement des professionnels de santé, au sein des établissements et services de santé et médico-sociaux, qui ont veillé à assurer, autant que possible, la continuité des prises en charge et des accompagnements, ont su faire face à des afflux importants de patients, tout particulièrement en soins critiques, et apporter une réponse solidaire aux besoins d'accueil de patients originaires de Mayotte.

2021 a également été l'année de l'espoir avec l'arrivée de vaccins efficaces, conférant une forte protection contre les formes graves de la maladie. Malgré les polémiques infondées, la vaccination a pu être largement déployée à La Réunion, avec la mobilisation inédite des établissements de santé, de la Croix Rouge et du SDIS, et des professionnels de santé libéraux dans leurs cabinets et officines ou au domicile des patients.

Grâce à la mobilisation de tous, et l'appui de certaines collectivités locales, une logistique de masse a pu être mise en place.

La Réunion a connu un nouvel épisode majeur de recrudescence de l'épidémie de dengue à laquelle l'ARS a répondu dans le cadre de ses missions de veille sanitaire et de lutte anti-vectorielle. Là aussi, le soutien des communes, du SDIS et de la sécurité civile ont permis d'être plus réactif.

De ces crises sanitaires, longues, imprévisibles et appelant une adaptation constante des réponses, il convient de retenir au moins quatre enseignements qui sont des exigences pour l'avenir :

- **le développement et mise à niveau de notre offre de soins hospitalière et médico-sociale** : les soutiens massifs du Ségur aux projets d'investissement y fait écho, de même que la poursuite des efforts en faveur de la formation, des carrières et des conditions d'exercice des professionnels de santé ;
- **la coopération entre les différents acteurs et professionnels du soin, hôpitaux et cliniques, ville, secteur médico-social** : le numérique en santé offre des opportunités de conforter ces complémentarités au service des parcours de santé ;
- **la concertation entre l'ARS, les acteurs de santé, les élus et les représentants des usagers** : le dialogue installé à l'occasion de la crise Covid doit se poursuivre ;
- **la prévention, avec l'adaptation des comportements individuels et collectifs** : informer, faire comprendre, susciter l'adhésion sont au cœur de nos politiques de santé pour que chacun soit acteur de sa santé et attentif à la santé d'autrui.

Ce rapport d'activité 2021 me donne l'occasion de saluer Martine Ladoucette, qui m'a précédé comme directrice générale et à qui revient, avec les équipes de l'agence, l'ensemble des réalisations au service de la santé des Réunionnaises et des Réunionnais.



SOMMAIRE

01 GESTION DE CRISES

Épidémie de Covid-19.....	8
Épidémie de dengue.....	22

02 L'ARS EN ACTIONS FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

Contractualisation État - ARS La Réunion	32
Suivi du Projet Régional de Santé	33
Parcours de santé	34
Démarches territoriales de santé	44
Prévention	54
Qualité et sécurité des soins	56
Plan Régional Santé Environnement	58
Actions de santé & environnement	60
Veille et sécurité sanitaire.....	68
Observation de l'état de santé de la population	70
Systèmes d'information, télémédecine.....	74
Cyber sécurité et protection des données	86
Professionnels de santé	88
Démocratie sanitaire	90
Réclamations Inspections.....	92
Contentieux juridictionnel et protections fonctionnelles.....	94

03 FONCTIONNEMENT INTERNE

Ressources humaines.....	98
Budget de l'ARS	100



01



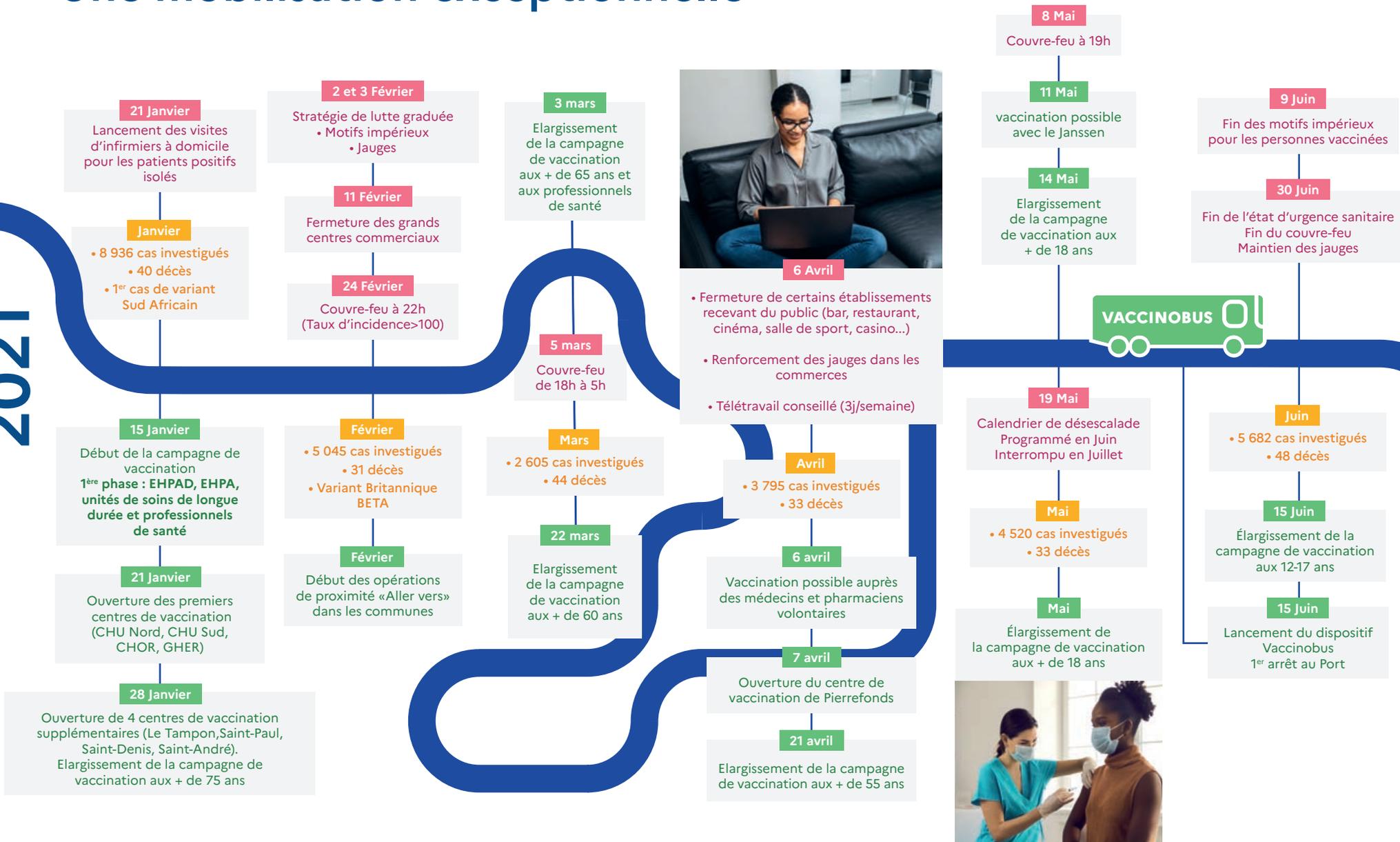
GESTION DE CRISES

■	Épidémie de Covid-19.....	8
	Épidémie de dengue.....	22

Épidémie de Covid-19

Une mobilisation exceptionnelle

2021





Épidémie de Covid-19

Situation épidémiologique

L'année 2021 a été marquée par plusieurs pics épidémiques et l'apparition des variants :

- 1^{er} cas de variant sud africain détecté en janvier ;
- 1^{er} cas de variant britannique détecté en février ;
- 1^{er} cas de variant DELTA identifié en juillet ;
- 1^{er} cas de variant OMICRON de France découvert à La Réunion le 30 novembre.

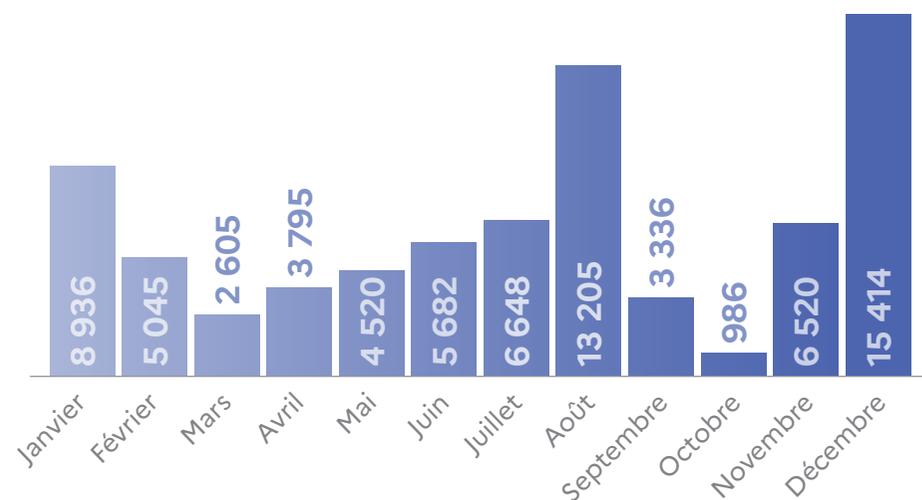
Le dispositif de prévention et de dépistage débuté en 2020 a été démultiplié afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population, grâce à la collaboration des laboratoires de biologie médicale et des officines de pharmacie qui se sont pleinement mobilisés.

Face à la progression de l'épidémie, des mesures de restriction et de freinage ont été nécessaires tout au long de l'année sur l'île et pour les déplacements ultra marins.

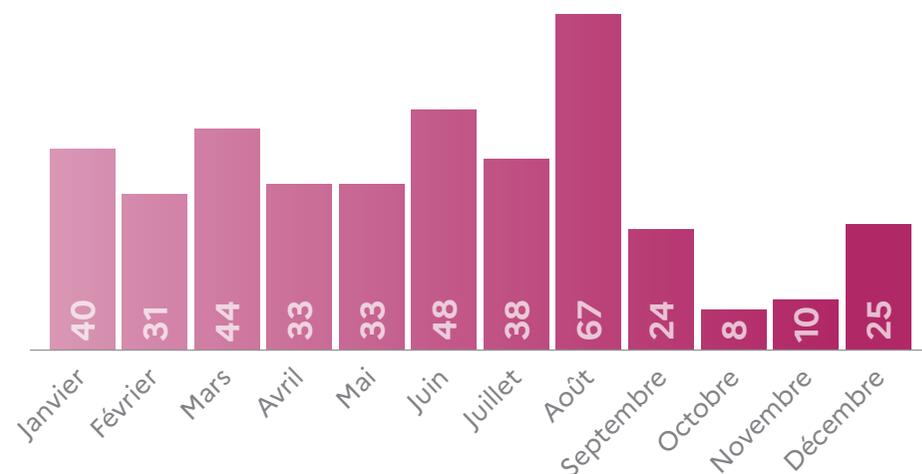
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 :

85 660	cas confirmés
138	évacuations sanitaires accueillies
377	décès

Nombre de cas investigués en 2021 (total annuel : 76 692 cas) :



Nombre de décès en 2021 (total annuel : 401 décès) :



Le pilotage de la réponse sanitaire à la crise

Mis en place dès l'apparition du 1^{er} cas de Covid-19 en mars 2020, le pilotage de la gestion de crise a été poursuivi par l'ARS durant toute l'année 2021 :

- **Contact-tracing** : suivi et recommandations aux cas positifs et à leurs contacts ;
- **Organisation et suivi des dépistages et des séquençages des variants** ;
- **Suivi des voyageurs** : vérification du respect des consignes d'isolement par phoning, récupération de fiches de renseignement par les agents du Contrôle Sanitaire aux Frontières, distribution de flyers... ;
- **Application des mesures nationales au niveau local** (lien avec le centre opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales (Corruss) du Ministère de la Santé) ;
- **Animation du réseau partenarial** (établissements de santé, établissements médico-sociaux, SAMU, laboratoires) ;
- **Suivi et adaptation de la capacité hospitalière**, liaison avec les professionnels de santé de l'île, information et soutien aux établissements et services médico-sociaux ;
- **Accueil téléphonique** des particuliers et professionnels de santé ;
- **Suivi logistique** (distribution des équipements individuels de protection et des vaccins) ;
- **Organisation de la vaccination** (commandes, gestion des stocks, supervision des centres de vaccination).
- **Campagnes d'information** auprès de la population.

En 2021 :

62

agents mobilisés

24

renforts
d'autres services

28

agents recrutés



Épidémie de Covid-19

ORGANISATION DE LA PLATEFORME CONTACT TRACING COVID-19

En 2021, la plateforme de contact-tracing Covid-19 commune entre l'ARS et l'Assurance Maladie est dotée d'une équipe dédiée. Tout au long de l'année, ses effectifs et son organisation ont été adaptés afin de répondre au mieux à l'évolution de l'épidémie.



Mobilisée 7 jours sur 7, elle est composée, pour l'ARS, de :

5	pilotes	4	appui-pilotes dédiés à l'investigation et au suivi des clusters (en étroite coordination avec Santé Publique France)
3	médecins	2	agents chargés de la liaison avec l'Education Nationale
3	gestionnaires de données		

↘ Au plus fort de la crise, ce sont 21 collaborateurs qui sont mobilisés aux côtés des effectifs de la CGSS et de la DRSM (Assurance Maladie).

RENFORTS-COVID974 : APPEL AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ VOLONTAIRES

Pour prévenir les tensions en ressources humaines durant l'épidémie de Covid-19, l'ARS La Réunion a mis en ligne une plateforme d'appel à volontaires « Renforts-Covid974 », en avril 2020.

En 2021 :

400	professionnels de santé (salariés, libéraux ou retraités) se sont enregistrés
100	professionnels ont pu venir en renfort des équipes au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux (médecin, infirmier, aide-soignant, aide médico-psychologique...), des centres de vaccination, mais aussi de l'ARS (accueil des passagers à l'aéroport, contact-tracing...)



Un partenariat renforcé pour faire face à la crise

Seconde année de gestion de crise sanitaire, 2021 a été marquée par le déploiement de campagnes de vaccination et le renforcement du dépistage, nécessaire avec l'arrivée des différents variants. Ces actions ont été mises en œuvre grâce à une collaboration renforcée avec l'ensemble des acteurs de la santé, de la prévention, mais aussi les collectivités.



Épidémie de Covid-19

La vaccination : dernier maillon de la stratégie « Tester, alerter, protéger »

TESTER

- Déploiement des tests antigéniques
- Distribution d'autotests
- Organisation des dépistages et des centres de dépistage
- Accompagnement des associations pour les prélèvements dans les communes
- Constitution d'équipes mobiles de dépistage
- Recueil et suivi des indicateurs

ALERTER

- Suivi des remontées SIDEP
- Contact-tracing
- Suivi médicalisé de l'isolement
- Investigation des signalements et des clusters
- Analyse de l'évolution de la situation épidémiologique

PROTÉGER

- Suivi des appels entrants et des dispositifs aéroport
- Suivi de l'observance de l'isolement
- Liaison avec la Cellule Territoriale d'Appui à l'Isolement (CTAI), sous l'autorité du préfet
- Communication au grand public
- Formation aux gestes barrières dans les entreprises et collectivités
- Promotion de TousAntiCovid
- Gestion des flux des équipements de protection individuels (EPI), tests...

VACCINER

- Promotion de la vaccination
- Gestion des centres de vaccination en lien avec le SDIS, la Croix Rouge et les établissements de santé
- Déploiement d'une démarche de vaccination mobile « aller vers » Vaccinobus
- Coordination avec les structures hospitalières, médico sociales et les professionnels de santé

Mise en place de la vaccination anti-Covid

La vaccination anti-Covid a été organisée à La Réunion conformément aux préconisations nationales, suivant un calendrier sensiblement identique. Elle a mobilisé un grand nombre d'acteurs tout au long de l'année.

- **Centres de vaccination** : les premiers centres de vaccination ont été hospitaliers, dans les 4 secteurs de l'île. Puis, des centres gérés par la Croix-Rouge et le SDIS ont ouvert au public au fur et à mesure des besoins, jusqu'à atteindre 10 centres fixes. Le centre le plus important, situé à Saint-Denis, a réalisé jusqu'à 1 600 injections/jour.
- **Opérations de proximité dans les communes** : des opérations «aller-vers» ont été organisées dans les territoires plus isolés, en collaboration avec les communes. En parallèle, un vaccinobus, sans rendez-vous, a sillonné le département à la rencontre des Réunionnais.
- **Opérations dans les établissements médico-sociaux**, organisées pour les résidents âgés et les personnes en situation de handicap.
- **Déploiement de la vaccination** : accompagnement des professionnels de santé libéraux, de l'Éducation nationale et des organismes de santé au travail.

Du 15 janvier au 31 décembre 2021 :

Près de 530 000	Réunionnais totalement vaccinés
Soit 60%	de la population réunionnaise



Épidémie de Covid-19

Communication

La communication a joué un rôle prépondérant durant la crise pour informer et sensibiliser la population, les professionnels de santé mais aussi les différents acteurs.

En lien avec la préfecture, l'ARS a mené plusieurs campagnes de communication, réalisé des actions de communication innovantes et produit de nombreux outils (affiches, flyers, vidéos, lettres d'information...) :

176	communiqués de presse, dont : <ul style="list-style-type: none">• 65 points de situation sanitaire• 31 concernant le dépistage• 58 concernant la vaccination
33	conférences de presse
216	sollicitations presse traitées
2 297 738	visites sur notre site web (+ 108 % par rapport à 2020)
12 800	abonnés supplémentaires sur la page Facebook de l'ARS La Réunion
692	publications sur la page Facebook

8 CAMPAGNES DE COMMUNICATION EN 2021

FÉVRIER

« Le vaccin contre la Covid-19 lé là. Protège a zot ! »

Ouverture de la campagne vaccinale à La Réunion.

Arrière de bus / affiche / spot radio / affichage numérique en pharmacie / réseaux sociaux



AVRIL

« PARSKE NOU RÈV RETROUV' A NOU, ALON VAKSINÉ ! »

Sensibiliser la population à la vaccination pour reprendre une vie normale, sans restriction.

Spot TV | campagne d'affichage 4X3 | affiche | réseaux sociaux



Les bons comportements à adopter contre la Covid-19 : se faire tester, alerter, se protéger, se faire vacciner

Encart presse | campagne digitale | campagne d'affichage 4X3 | affichage numérique en pharmacie



Épidémie de Covid-19

MAI

« On a tous une bonne raison de se faire vacciner »

Sensibiliser la population à la vaccination pour reprendre une vie normale, sans restriction.

Spot TV | campagne d'affichage 4X3 | affiche | réseaux sociaux



JUILLET

Témoignages de Réunionnais ayant eu la Covid-19

Ouverture de la campagne vaccinale à La Réunion.

Arrière de bus | affiche | spot radio | affichage numérique en pharmacie | réseaux sociaux



JUILLET / AOÛT

« Vaccination contre la Covid-19 : on répond à vos questions »

Vidéos avec le Pr Xavier DeParis, directeur de la veille et sécurité sanitaire à l'ARS.

Réseaux sociaux



SEPTEMBRE

« Je suis soignant, je dis oui à la vaccination. »

Les professionnels de santé recommandent la vaccination.

Encarts presse | campagne d'affichage 4X3 | campagne digitale



FÉVRIER À JUILLET

Campagne de vaccination

Sensibiliser les publics concernés et informer des modalités.

Spots radios | réseaux sociaux

OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

- ▶ **« Tous sur le pont »** (du 13 au 16 mai, week-end de l'ascension) sensibilisation au dépistage dans les communes de Saint-Paul, Saint-Pierre et Saint-Denis et mobilisation pour la vaccination dans les centres ;
- ▶ **Opérations de sensibilisation au dépistage et à la vaccination :** Saint-Paul le 14 juillet ;
- ▶ **Opérations de dépistage et de vaccination de proximité,** en lien avec les communes : centres éphémères, Vaccinobus.

Épidémie de Covid-19

➤ Développer les systèmes d'information et la télémédecine

UN TABLEAU DE BORD POUR LE PILOTAGE DE LA GESTION DE CRISE

La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité de développer de nouveaux outils à destination des acteurs de santé mais aussi au sein de l'ARS.

Pour répondre à ces attentes, des applications et outils numériques ont été développés dans des délais très rapides :

- Élaboration d'un tableau de bord deux fois par semaine, en appui du pilotage de la gestion de crise : suivi du nombre de cas, taux d'incidence, taux de positivité, impact des variants, dépistages, contact-tracing, tension hospitalière, vaccination ;
- Mise à disposition hebdomadaire des indicateurs aux 24 communes de l'île.



DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE PRISE DE RENDEZ-VOUS (KELDOC)

- Création et paramétrage des centres fixes (motifs de vaccination, notification de rendez-vous, planning hebdomadaires...) et des centres éphémères (opérations «Aller vers»);
- Formation et assistance aux agents du SDIS, de la Croix-Rouge et des établissements de santé;
- Mise à jour des modalités de prises de rendez-vous sur le site sante.fr;
- Gestion des annulations et reports de rendez-vous Keldoc.

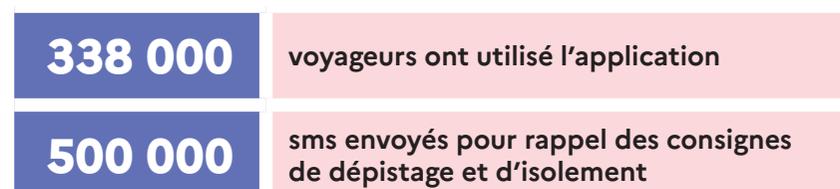
En 2021 :



APPLICATION « SUIVI DES VOYAGEURS »

- Évolution de l'application locale à destination des voyageurs, facilitant le contrôle sanitaire aux frontières, la diffusion des consignes et le contact-tracing si besoin.
- Assistance téléphonique aux passagers dans l'utilisation de l'application.

En 2021 :

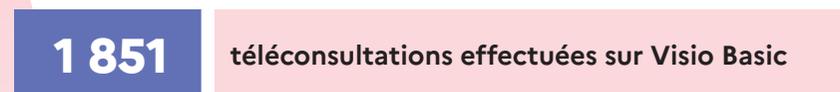


VISIO BASIC

Outil de visioconférence sécurisé, Visio Basic a été déployé chez les professionnels de santé libéraux en 2020, et a permis notamment aux patients atteints de la Covid-19 de consulter à distance un professionnel de santé.

Objectifs : faciliter l'accès aux soins, limiter les risques de propagation du virus dans les cabinets médicaux.

De janvier à novembre 2021 :



Épidémie de dengue

Situation épidémiologique

Depuis fin 2017, le virus de la dengue circule de manière ininterrompue sur le territoire. L'arrivée de l'été austral et des conditions climatiques plus propices au développement des moustiques favorisent les reprises épidémiques.

En 2021, La Réunion a fait face à une quatrième vague épidémique, d'ampleur et de sévérité supérieures à celles des vagues précédentes, avec un pic à 2 400 cas/semaine observé en mai. Contrairement aux années précédentes, un unique sérotype (DENV-1) a été mis évidence en 2021.

Chiffre-clés 2021 :

29 954	cas confirmés	1 185	hospitalisations de plus de 24 h
17,5%	de cas de dengues secondaires (personnes qui ont eu la dengue une seconde fois)	27%	des hospitalisations pour forme sévère
Plus de 60 000	syndromes cliniquement évocateurs estimés (période épidémique)	1 185	patients suivis pour troubles ophtalmiques
4 141	passages aux urgences	108	décès directement liés à la dengue, dont un enfant de 12 ans (premier mineur décédé pour cause directe de dengue) et des personnes qui ne présentaient pas nécessairement de facteurs de risque

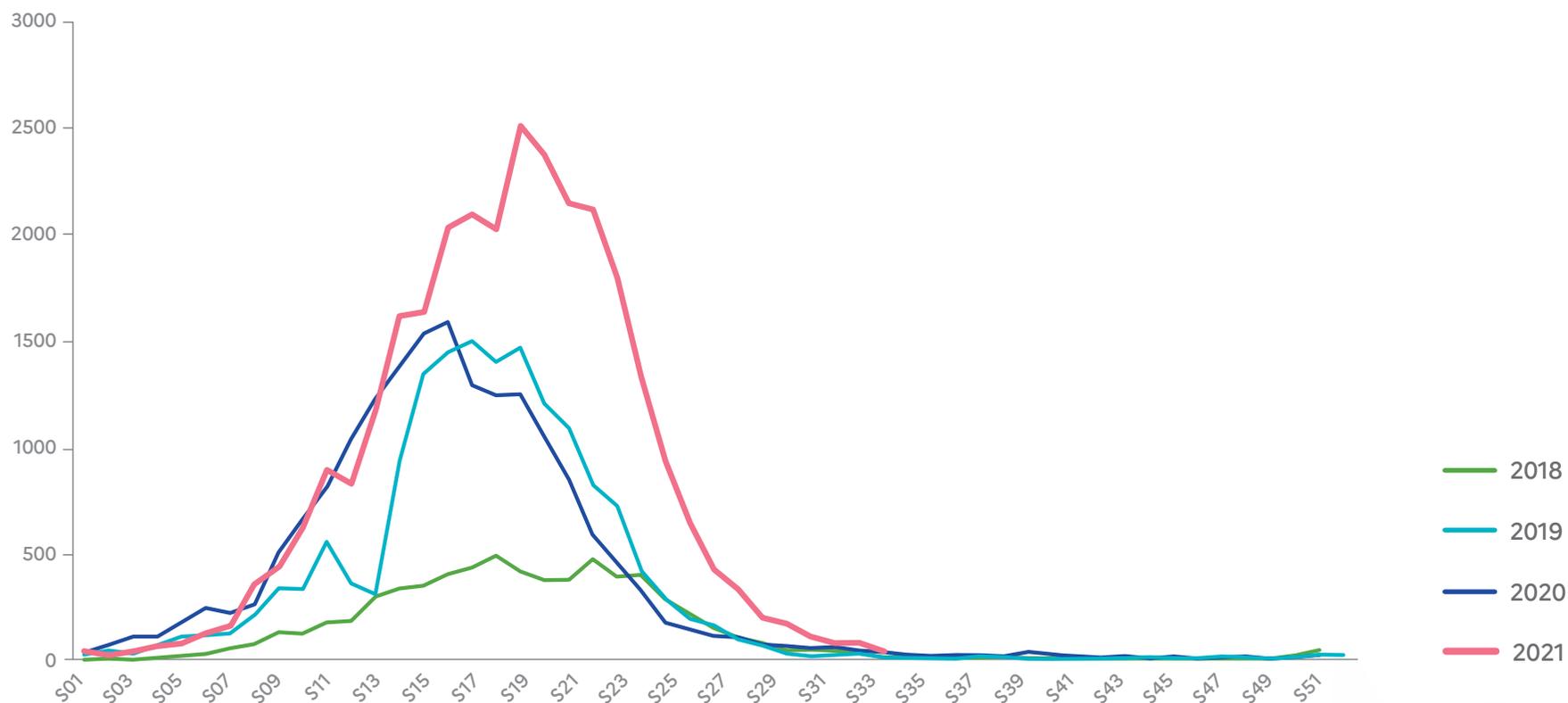
(source Santé Publique France)

ÉVOLUTION DES CAS CONFIRMÉS DE DENGUE EN 2021

(source Santé Publique France)

En 2021, la période épidémique a duré 18 semaines, contre 13 à 15 semaines précédemment et le pic épidémique est survenu plus tardivement. La circulation virale a persisté tout l'hiver austral à un niveau plus élevé que les années précédentes à cette même période.

Distribution du nombre de cas rapportés de dengue selon la semaine de Début des Signes (DDS), à La Réunion, de 2018 à 2021.



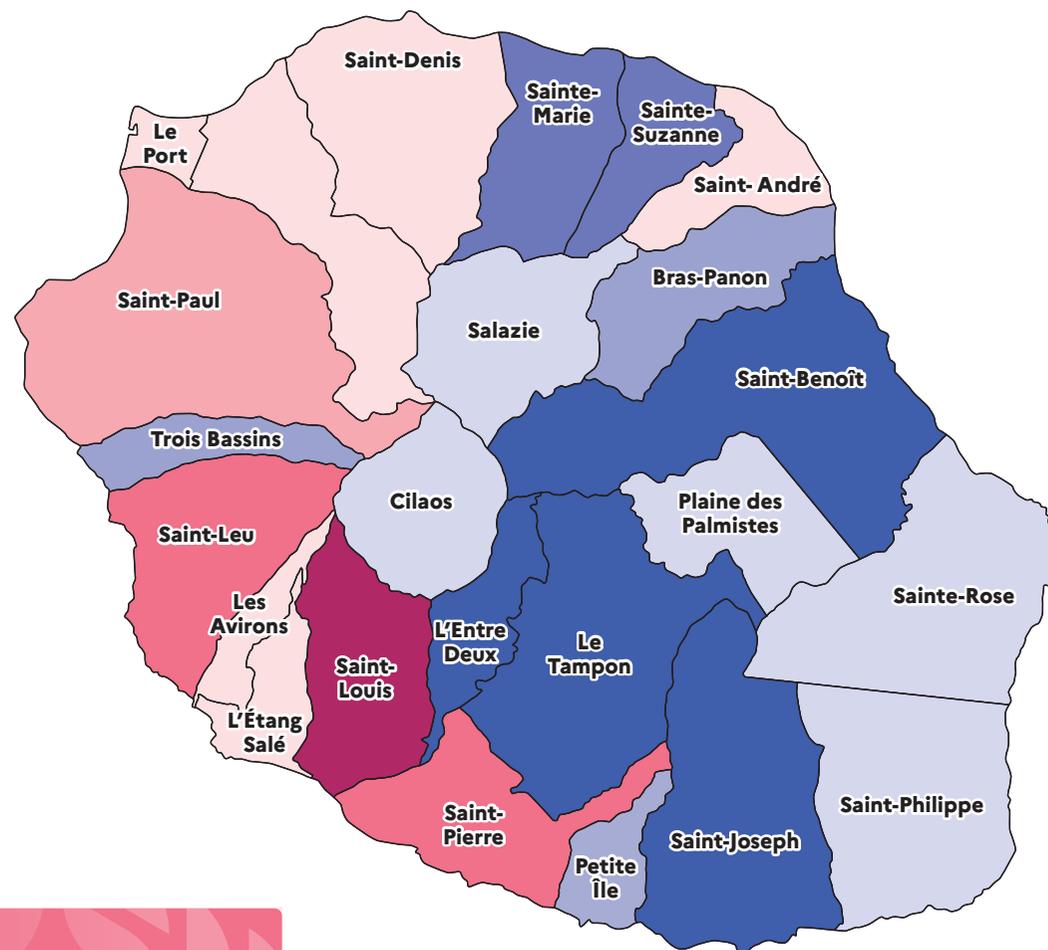
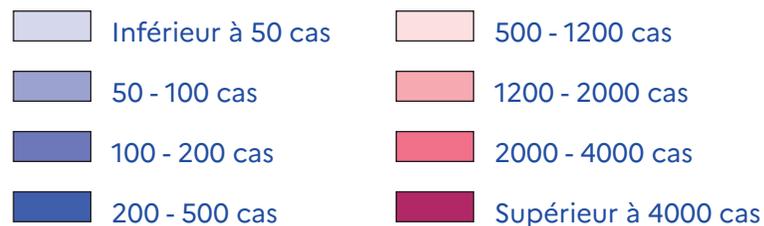
(Source : Santé Publique France)

Épidémie de dengue

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CAS SUR LE TERRITOIRE

Le virus de la dengue a majoritairement circulé dans l'arrondissement Ouest en 2021. Le Nord de l'île, relativement épargné les années précédentes, a été davantage impacté au cours de l'année écoulée.

Répartition des cas de dengue dans les différentes communes de l'île en 2021



UN DISPOSITIF D'INTERVENTION EXCEPTIONNEL

ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

- **Plusieurs milliers d'analyses par semaine** ont été réalisées par les laboratoires sur prescriptions médicales ; elles ont permis d'orienter les actions de lutte durant toute l'épidémie.
- **Une activité hospitalière soutenue** a été observée, en lien avec la gestion des épidémies concomitantes de dengue et de Covid-19.

Actions de lutte anti-vectorielle (LAV)

- Dispositif exceptionnel de réponse aux signaux d'arboviroses déployé, dans le respect des mesures barrières Covid-19 :

10 144	zones d'interventions de jour
88 399	cours et jardins visités
19 963	gîtes larvaires éliminés
147	actions de traitements de nuit sur des zones de circulation virale
28 537	répulsifs remis aux personnes sensibles au cours des interventions
150	personnes mobilisées quotidiennement sur les traitements autour des malades : - 60 agents de l'ARS, renforcés par 40 intérimaires - 50 sapeur-pompiers volontaires du SDIS - 40 agents de la Sécurité Civile au titre de la solidarité nationale.

- Intervention des communes** (nettoyage de l'espace public et des ravines, identification et élimination des dépôts sauvages...), **avec une enveloppe de 600 Parcours Emploi Compétences (PEC), pour renforcer les capacités d'intervention et de lutte contre la dengue.**
- Arrêté préfectoral de mesures d'urgence imposant à tous les propriétaires ou occupants l'entretien régulier de leurs bâtiments et terrains** (nettoyage, débroussaillage, élimination des déchets...), avec autorisation pour les communes de pénétrer dans les propriétés privées pour mener des actions de police administrative et d'élimination de gîtes larvaires, **signé début 2021 pour toute l'année.**



Épidémie de dengue



LES ADAPTATIONS ET TRAVAUX MENÉS EN 2021

- **Pulvérisations de larvicide dans les cours et les jardins** autour des tous premiers cas en complément des traitements contre les moustiques adultes ;
- **Mesures de l'efficacité des traitements sur les moustiques** en conditions opérationnelles réelles (traitements à pied dans les cours et les jardins) qui ont confirmé une forte mortalité des moustiques tigres sur les zones traitées ;
- **Évaluation de divers dispositifs de piégeage**, en lien avec les collectivités partenaires ;
- **Test d'un outil innovant** : tissu à libération prolongée de larvicide d'origine biologique ;
- **Développement de l'application Géolav**, dans le cadre de la fiabilisation du processus d'intégration automatisée des données des laboratoires d'analyses ;
- **Accompagnement de projets de Recherche**, sur les techniques de mâles stériles ou stérilisant pour réduire les populations de moustiques tigres.

Ces travaux ont pour but d'apporter, dans le futur, des solutions complémentaires à la lutte anti-vectorielle traditionnelle. Trois techniques sont ainsi à l'étude sur le territoire :

- **La Technique de l'Insecte Stérile** (projet TIS), portée par l'IRD à Sainte-Marie sur le moustique tigre ;
- **La Technique de l'Insecte Stérile renforcée** (TIS renforcée - moustiques stériles recouverts d'un biocide - projet REVOLINC), évaluée par le CIRAD à Saint-Joseph sur le moustique *Aedes aegypti* ;
- **La Technique de l'Insecte Incompatible** (TII - projet SymbioTED - moustiques stérilisants : incompatibilité d'un symbiote, présent dans l'organisme des moustiques produits, avec les moustiques sauvages), portée par la société SymbioTIC.

UN RETOUR D'EXPÉRIENCE POUR DES ÉVOLUTIONS D'INTERVENTION EN 2022

- **Analyse fine des données recueillies** dans le cadre de la gestion des vagues épidémiques de dengue ;
- **Adaptation de la stratégie en vue de renforcer l'efficacité de la réponse** dès l'arrivée de conditions climatiques plus favorables au moustique avec notamment :
 - **Une activation anticipée des renforts de lutte anti-vectorielle** autour des tous premiers foyers, en privilégiant les interventions dans les cours et les jardins ;
 - **Un renforcement des actions collectives** de sensibilisation et de salubrité publique au sein des foyers émergents de dengue.



Épidémie de dengue

Communication

RÉSEAUX SOCIAUX

- Migration du compte Facebook « Ensemble contre les moustiques » afin de ne plus faire qu'un avec le compte de l'ARS La Réunion ;
- Renforcement de la présence de l'ARS sur les réseaux sociaux tout au long de l'année, afin d'informer et sensibiliser la population aux mesures de lutte contre la dengue ;
- 164 posts sur la dengue publiés en 2021.

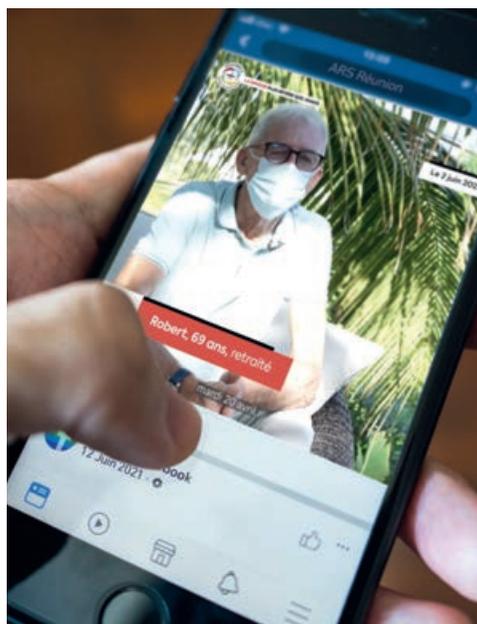
CAMPAGNES DE COMMUNICATION

JUIN

« La dengue plus sévère que jamais »

Objectif : sensibiliser la population à la gravité de cette maladie.

Affiche | campagne radio | campagne digitale et réseaux sociaux (témoignages de Réunionnais ayant été malades de la dengue)



DÉCEMBRE

« La dengue circule, adoptez les bons gestes »

Mise en scène des pratiques de protection individuelle contre les piqûres de moustiques.

Affiche | campagne radio | campagne digitale | arrière des bus





ORGANISATION D'UN UN JEU-CONCOURS PHOTOS EN NOVEMBRE 2021

L'ARS La Réunion a proposé fin 2021 aux Réunionnais un jeu-concours photos autour du thème : **« Et vous ? Contre la dengue, comment vous protégez-vous des moustiques ? »**

Ce jeu-concours, mis en place sur la page Facebook de l'ARS La Réunion, avait pour vocation de faire réfléchir et agir chacun sur sa propre protection et celle de ses proches : en se protégeant tous les jours de manière simple, on évite les piqûres de moustiques et la maladie.

- **35 photographies reçues**, mettant en scène des actions de protection contre les moustiques ;
- **5 lauréats** récompensés pour leurs œuvres.

Lauréate du jeu-concours
« Et vous ? Contre la dengue, comment vous protégez-vous des moustiques ? »



02

L'ARS EN ACTIONS

Faits marquants de l'année 2021

Contractualisation État – ARS La Réunion	32
Suivi du Projet Régional de Santé	33
Parcours de santé	34
Démarches territoriales de santé	44
Prévention	54
Qualité et sécurité des soins	56
Plan Régional Santé Environnement	58
Actions de santé & environnement	60
Veille et sécurité sanitaire.....	68
Observation de l'état de santé de la population	70
Systèmes d'information, Télémédecine	74
Cyber sécurité et protection des données	86
Professionnels de santé	88
Démocratie sanitaire	90
Réclamations Inspections.....	92
Contentieux juridictionnel et protections fonctionnelles.....	94

Contractualisation État-ARS La Réunion

L'ARS est liée à l'État par un **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé en 2020 pour la période 2020-2024**. Ce CPOM fait l'objet d'un suivi annuel.

Il est structuré en 9 objectifs. À chaque objectif sont associés plusieurs indicateurs illustrant l'amélioration attendue de la santé publique au niveau du territoire.

Compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19, le suivi de la mise en oeuvre de ce CPOM a été allégé en 2021..

Néanmoins, un bilan 2021 du CPOM a été produit par l'ARS pour chaque objectif.



Les indicateurs CPOM ARS-État retenus au titre de 2020 portent sur :

- Le dépistage du cancer ;
- La lutte contre le tabagisme ;
- La vaccination antigrippale en EHPAD ;
- La lutte anti vectorielle ;
- Le déploiement des Contrats Locaux de Santé (CLS) ;
- Le développement de l'exercice médical coordonné ;
- L'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- L'accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de pauvreté ou de précarité ;
- L'amélioration de la sécurité sanitaire ;
- La participation des usagers au système de santé.

Suivi du Plan Régional de Santé (PRS)

2021, TROISIÈME ANNÉE DE PLEINE APPLICATION DU PLAN RÉGIONAL DE SANTÉ (PRS)

En 2021, l'ARS a poursuivi le pilotage de la mise en oeuvre des actions prioritaires des feuilles de route du PRS. Malgré la crise sanitaire, l'ARS a continué à réunir les comités de suivi PRS qui ont partagé les avancées 2020 des actions programmées des feuilles de route PRS et ont ajusté la programmation des actions pour 2021.

De nouvelles feuilles de route PRS 2021 ont été produites ; elles reprennent les actions prioritaires retenues en concertation avec les acteurs locaux.

Ces travaux ont été partagés avec la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA).

MOBILISATION DES COMITÉS DE SUIVI PRS EN FÉVRIER ET MARS 2021

Pour chacune des orientations stratégiques du PRS, ces comités ont réuni :

- Les opérateurs de santé hospitaliers, médico-sociaux, de la ville ;
- Les représentants des usagers ;
- Les partenaires institutionnels de l'ARS ;
- Les représentants de la CRSA.



Parcours de santé



Nutrition diabète

UNE GOUVERNANCE OPÉRATIONNELLE POUR LE PLAN RÉUNIONNAIS DE NUTRITION ET DE LUTTE CONTRE LE DIABÈTE (PRND) 2020-2023

La convention partenariale formalisant l'engagement entre l'ARS et 13 partenaires a été signée le 6 novembre 2020.

La gouvernance de ce programme s'appuie sur différents comités techniques (COTECH) réunis plusieurs fois dans l'année : prévention nutritionnelle, parcours de soins des patients diabétiques, observation, communication, sport santé.

Un COTECH diabète de type 1 (DT1) a également été constitué.



APPEL À PROJETS « PRÉVENTION EN SANTÉ NUTRITIONNELLE »

En 2021, l'ARS et la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) ont lancé un appel à projets régional visant la prévention en santé nutritionnelle sur le territoire.

OBJECTIFS :

- faire émerger de nouveaux projets permettant une évolution positive des comportements et de l'environnement ;
- améliorer globalement et individuellement l'état de santé des Réunionnais.

Cet appel à projets s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du PRND 2020-2023.

- **28 projets** ont été retenus.
- **490 000 €** alloués par l'ARS.
- Déploiement des projets en 2022.

Cet appel à projets sera reconduit en 2022 et en 2023.

DIFFUSION DU PROGRAMME TÉLÉVISÉ « ARRANGE NOUT' ZASSIETTE ET MET OUT' BASKET »

Pour favoriser les bonnes habitudes nutritionnelles, l'ARS La Réunion a conçu le programme « Arrange nout' zassiette et Met out' basket ». Ce rendez-vous télévisé « santé & nutrition » a été réalisé grâce à une collaboration avec Antenne Réunion et à la contribution de l'humoriste Marie-Alice Sinaman. Les émissions ont été construites avec un comité d'experts (sélection des thèmes, élaboration des messages), conformément au quatrième Plan National Nutrition Santé (PNNS 4).

En 2021 :

- **20 émissions courtes** produites sur un ton humoristique décalé, mêlant le créole et le français.
- **Diffusion** : du 13 septembre au 08 octobre 2021.
- **Thématiques abordées** :
 - La cuisine (le sel, les sucres, le fait maison...);
 - Les courses (petit-budget, Nutri-Score et étiquetage...);
 - L'alimentation chez les enfants ;
 - La quantité dans l'assiette (place des fruits et légumes...);
 - L'activité physique.



Parcours de santé

SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DU DIABÈTE 2021 : PROMOTION DU « FINDRISK PÉI », UN OUTIL « PÉI » POUR ÉVALUER LE RISQUE DIABÈTE



Pour la 10^{ème} année consécutive, la Fédération Française des Diabétiques a organisé la semaine nationale de prévention du diabète, du 24 septembre au 1^{er} octobre 2021.

A cette occasion, les acteurs locaux ont pu présenter l'outil « FindRisk Péi ».

Ce questionnaire de repérage du risque de devenir diabétique a été réalisé à partir du Findrisk (Finnish Diabetes Risk Score), reconnu internationalement et recommandé par la Haute Autorité de Santé.

Cet outil a été adapté au contexte local pour repérer le diabète et le prédiabète.

Pour accéder au FindRisk péi :
www.prediabrun.com

L'ARS a participé à la diffusion via un flyer comprenant un test simple et rapide et une vidéo de présentation « Le Prédiabète en 5 questions ».

La promotion de l'outil s'est poursuivie à l'occasion des événements organisés dans le cadre de la Journée mondiale du diabète du 14 novembre.

Santé de la femme, du couple et de l'enfant

APPEL À PROJETS « 1 000 PREMIERS JOURS À LA RÉUNION »

Dans le cadre du programme des « 1 000 premiers jours » destiné à promouvoir la prévention en faveur de la petite enfance, l'ARS a lancé, en 2021, un appel à projets destiné à soutenir les initiatives visant à réduire l'exposition des mères et des jeunes enfants aux polluants, dont font partie les perturbateurs endocriniens.

Les périodes fœtale et post natale constituent des fenêtres de sensibilité accrue aux perturbateurs endocriniens, qui ont un impact sur la santé reproductive, la prématurité, les petits poids de naissance. Ils seraient également associés à un plus grand risque d'obésité et de maladies métaboliques à l'âge adulte.

9	opérateurs ont répondu à cet appel
4	projets retenus
100 000 €	ont été alloués

Parmi ces projets, l'un est destiné à la formation des professionnels de la périnatalité et de la petite enfance aux enjeux de la prévention en santé environnementale. Les 3 autres projets, portés par les maternités du CHU Sud, du CHOR et de la Clinique Jeanne d'Arc, comprennent des actions concrètes de réduction de l'exposition de la mère et de l'enfant aux perturbateurs endocriniens.



Parcours de santé



RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE D'ENDOCRINOPÉDIATRIE

Conformément aux orientations du précédent Plan Régional de Santé, dans lequel était inscrit le développement des surspécialités pédiatriques à La Réunion, la filière d'endocrinologie pédiatrique, portée par le CHU de La Réunion sur ses deux sites Nord et Sud, a pu bénéficier d'un soutien de l'ARS en 2021.

Renforcée, l'offre d'endocrinologie pédiatrique va pouvoir désormais répondre aux besoins des enfants et adolescents concernés par le diabète et l'obésité et aux attentes des familles.

Les deux services prennent également en charge d'autres pathologies endocriniennes, dont l'hypothyroïdie congénitale et la puberté précoce.

2^{ÈME} ANNÉE DU CONTRAT PLURIANNUEL ÉTAT-ARS-DÉPARTEMENT SUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le contrat a été signé en octobre 2020. Grâce aux crédits engagés notamment par l'ARS, 2021 a vu le recrutement, par le service de la PMI, de personnels supplémentaires (médecins, psychologues, sages-femmes) qui a permis :

- **La participation des sages-femmes de Protection Maternelle et Infantile (PMI) aux staffs médico-psycho-sociaux des maternités.**
Objectif : mieux organiser le parcours pré et post natal des mamans identifiées comme étant en situation de vulnérabilité.
- **Le développement de visites à domicile en pré et post natal avec la proposition d'un soutien de Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) pour les parents en difficulté.**
Objectif : accompagner dans la fonction parentale et prévenir les troubles de l'attachement.
- **La systématisation des bilans de santé des enfants scolarisés en petite section de maternelle.**
Objectifs : atteindre un taux de réalisation proche des 100% ; compléter le bilan médical par une évaluation psychologique des enfants repérés comme étant en difficulté d'adaptation à l'école.

Les crédits délégués la 1^{ère} année ont également permis de former les équipes de PMI au programme PANJO (Promotion de la santé et de l'Attachement des Nouveaux-nés et de leurs Jeunes parents, comme Outil d'intervention des équipes de PMI), piloté par Santé publique France au niveau national.



Parcours de santé



PROGRAMME DE RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS AU GENRE ET À LA SEXUALITÉ AUPRÈS DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

Dans le cadre de la **stratégie nationale de santé sexuelle**, une 2^{ème} feuille de route 2021-2024 a été publiée par le Ministère de la Santé fin novembre 2021, avec pour chaque DOM, une fiche action spécifique.

La Réunion a choisi de proposer un programme de **réduction des risques liés au genre et à la sexualité auprès des jeunes en difficulté**, notamment les jeunes « ni en formation, ni en emploi ».

Le programme, construit avec les acteurs régionaux de santé sexuelle, se décline en 3 axes :

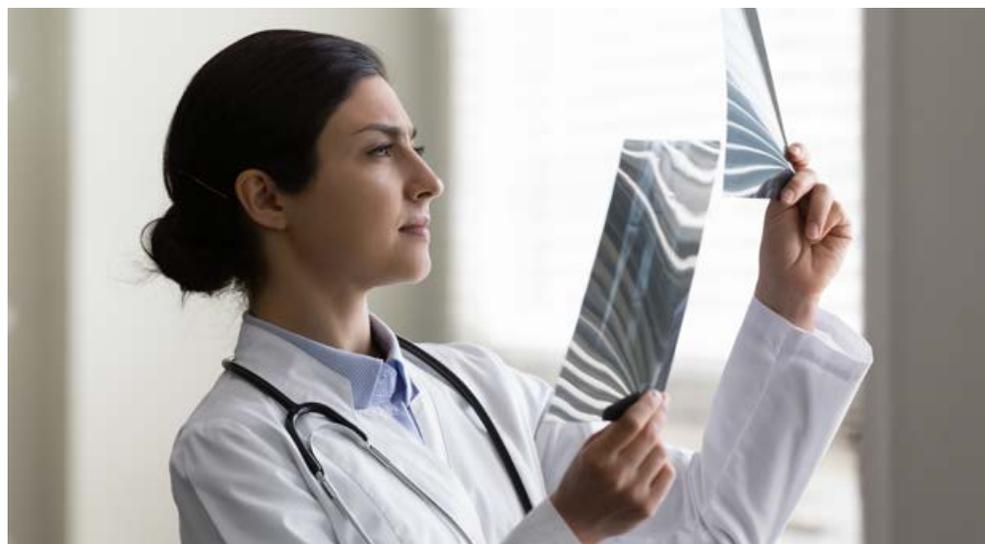
- **Le développement de nouvelles modalités d'intervention** auprès des jeunes « invisibles », éloignés du système de santé (partenariat avec les éducateurs de rue, maraudes numériques, intervention spécifique en milieux festifs) ;
- **Le renforcement de l'offre de santé sexuelle**, notamment dans l'Est ;
- **La sensibilisation des publics à difficultés spécifiques** (handicap, école de la 2^{ème} chance, apprentissage, foyers de la protection de l'enfance), à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

DÉBUT DE LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE DE VICTIMOLOGIE PÉDIATRIQUE ET ADULTE

La Réunion dispose de 2 unités de victimologie pédiatrique, l'une au CHU Nord depuis presque 20 ans et l'autre au CHU Sud depuis 2019. Pour les adultes, dont les femmes victimes de violences, il n'y avait pas d'unité dédiée d'accueil et de soins.

Suite à la réforme de la médecine légale en 2014, un Institut de médecine légale (IML), porté par le CHU, a été créé à La Réunion. L'IML comporte une unité médico-judiciaire (UMJ), basée principalement au CHU Nord et secondairement au CHU Sud. Les UMJ ont vocation à accueillir les victimes de violences et à procéder à une évaluation initiale des dommages subis, sur réquisition judiciaire. Leur financement est assuré par les crédits de la Justice.

Cette structuration doit se poursuivre en 2022 avec la disposition d'une offre complète de prise en charge en proximité des victimes adultes et enfants.



Santé mentale

En 2021, l'ARS et l'ensemble des acteurs de la santé mentale réunis au sein de la Communauté Territoriale de Santé Mentale (CTSM) ont poursuivi leurs échanges pour aboutir à la signature du Contrat Territorial de Santé Mentale.

Signé le 18 février 2022 pour une durée de 4 ans, ce contrat formalise les engagements réciproques de tous les signataires pour améliorer les parcours de vie et de santé des Réunionnais présentant des troubles psychiques. Il porte les fondements de la nouvelle Politique Territoriale de Santé Mentale (PTSM), en cohérence avec la feuille de route nationale « Santé mentale et Psychiatrie », et permet le renforcement conséquent de l'offre de psychiatrie à La Réunion.

30 millions	d'euros alloués aux établissements publics de psychiatrie
11 millions	d'euros alloués aux cliniques privées
Près de 40	nouveaux postes de psychiatres ou pédopsychiatres
Plus de 350	nouveaux postes de professionnels non médicaux

Parcours de santé



LES PRIORITÉS PARTAGÉES :

- **Le rattrapage des taux d'équipement** en comparaison avec la métropole avec un **rééquilibrage au niveau infrarégional** :
 - Création d'une unité régionale de 12 lits adultes dédiés aux patients nécessitant un encadrement soignant renforcé ;
 - Développement de l'offre adulte sur les territoires les plus déficients ;
 - Création de 25 lits et 12 places d'hôpital de jour sur le territoire Sud ;
 - Création d'une clinique privée de 76 lits et 30 places sur le territoire Est.
- **Le renforcement des effectifs présents** dans les structures extrahospitalières adultes et enfants de proximité, qui doit permettre d'augmenter la file active et de réduire les délais d'attente.
- **La structuration d'une filière dédiée à la psychiatrie périnatale** (enfants de 0 à 3 ans) avec une offre de soins graduée :
 - Des équipes spécialisées de proximité proposant des consultations, des ateliers thérapeutiques, des visites à domicile ;
 - Une unité régionale d'hospitalisation parents-bébés de 6 lits permettant de répondre aux besoins d'hospitalisation des jeunes mères ou des jeunes enfants.
- **La structuration d'une filière spécifique à l'intention des adolescents**, notamment pour permettre la prise en charge des 16-18 ans :
 - Renforcement des centres médico-psychologiques enfants et adolescents ;
 - Création d'un hôpital de jour ou d'ateliers thérapeutiques dédiés aux adolescents ;
 - Renforcement des équipes de liaison auprès des services de pédiatrie ;
 - Création d'une unité régionale de réponse à la crise (extension de 4 lits pour accueillir les enfants et adolescents jusqu'à 18 ans) ;
 - Création d'unités dédiées aux adolescents de 12-18 ans, sur chacune des cliniques du groupe Les Flamboyants.

La structuration d'une filière spécifique à l'attention des personnes âgées :

- Une équipe mobile spécialisée en gérontopsychiatrie sur chaque territoire ;
- Une unité régionale d'hospitalisation complète de 20 lits sur la clinique Est des Flamboyants.

La structuration d'une filière de prise en charge du psycho-traumatisme, en lien avec les unités d'accueil des victimes déployées dans les établissements publics de santé :

- Un premier niveau de réponse assuré par les services d'urgences, la médecine légale et les unités de victimologie : accueil, évaluation, premiers soins somatiques et psycho-logiques ;
- Structuration d'un réseau de professionnels formés à la prise en charge des traumatismes non complexes au sein des centres médicopsychologiques de proximité (pour adultes et pour enfants et adolescents), avec un objectif de prise en charge dans les 15 jours ;
- Renforcement des équipes spécialisées sur la prise en charge des traumatismes complexes, avec un objectif de prise en charge sous 72h pour les situations urgentes.

ADDICTIONS

En 2021, l'ARS a poursuivi son soutien aux démarches de prévention des conduites addictives :

- **L'appui particulier aux projets ayant une approche territorialisée** (faisant le lien entre tous les partenaires d'un territoire pour toucher l'ensemble des lieux de vie des publics cibles, particulièrement les jeunes) ;
- **Le développement d'un environnement favorable** via la montée en compétences des jeunes, de leurs familles mais aussi des professionnels de l'Education Nationale, des mairies ou du milieu associatif.

L'ARS a également soutenu des projets d'aide à l'arrêt ou à la diminution de consommation de tabac et d'alcool qui restent parmi les premières causes de mortalité évitable.

Objectifs :

- Former les professionnels à la prise en charge de patients ;
- Proposer des consultations dédiées, mais aussi d'autres prestations facilitant l'arrêt (hypnose, sport-adapté, consultations de psychologue...).



Démarches territoriales de santé



LE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ

Au 31 décembre 2021 :

▾ Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

▾ 3 CPTS en fonctionnement (adhérentes à l'Accord Conventionnel Inter-professionnel) :

- CPTS « Grand Sud Réunion » (Saint-Philippe, Saint-Joseph et Petite-Île) ;
- CPTS Ouest (Saint-Paul, La Possession et Le Port) ;
- CPTS Est (Salazie, Sainte-Suzanne, Saint-André, Bras-Panon, Saint-Benoît, La Plaine des Palmistes, Sainte-Rose).

▾ 3 CPTS en projet :

- CPTS « Nord » (Saint-Denis et Sainte-Marie) ;
- CPTS « Réso » (Cilaos, Saint-Leu, Les Avirons, Etang salé et Saint-Louis) ;
- CPTS « Australe » (Entre Deux, Le Tampon et Saint-Pierre).

▾ Les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)

▾ 18 MSP en fonctionnement (dont 12 sont adhérentes à l'ACI) ;

▾ 5 MSP en projet :

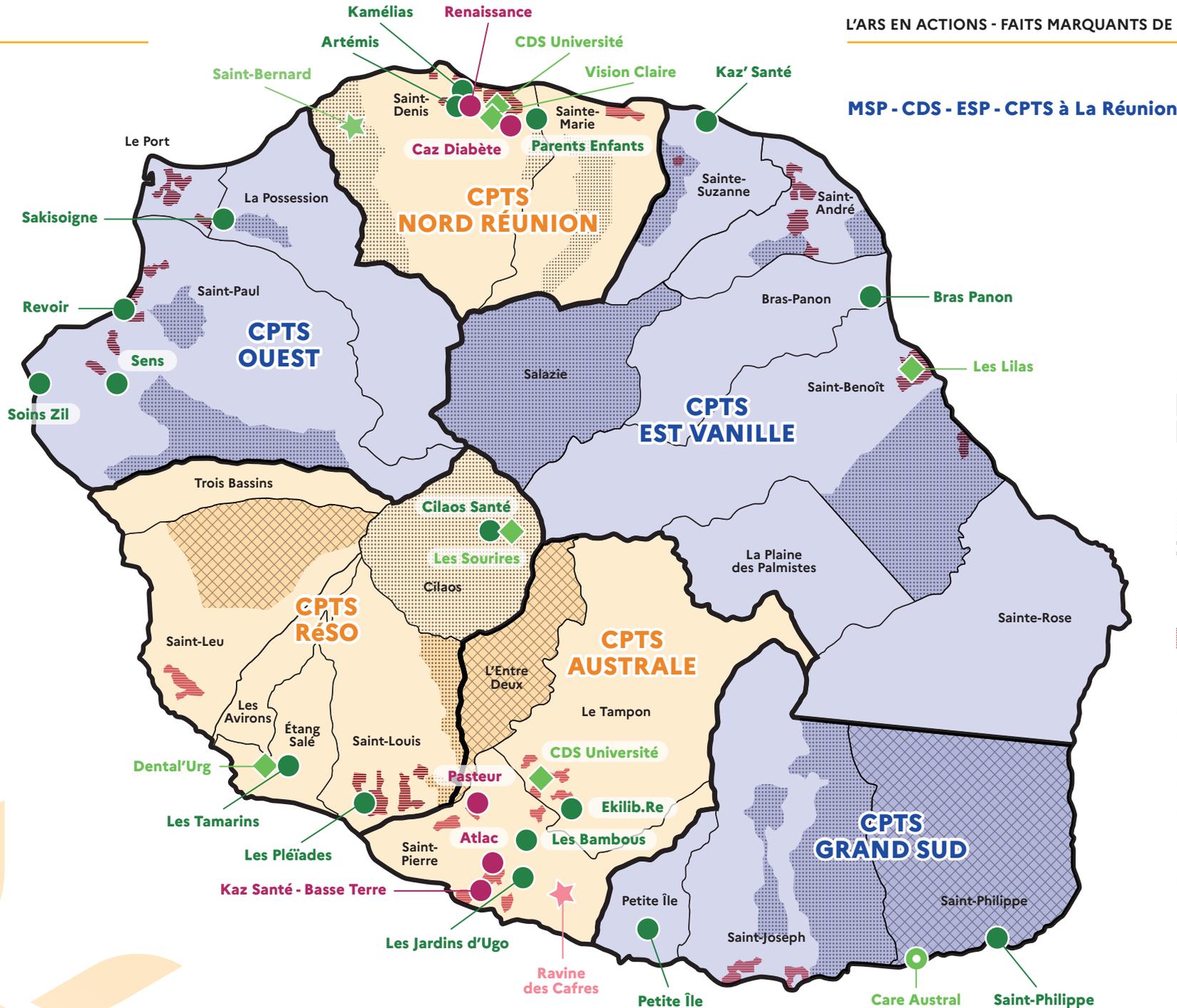
- MSP Pasteur (Ravine des Cabris) ;
- MSP KAZ SANTE (Bagatelle, Sainte-Suzanne) ;
- MSP Renaissance (Camélias) ;
- MSP KAZ SANTE (Basse Terre) ;
- MSP ATLAC (Saint-Pierre).

▾ Les Centres De Santé (CDS)

▾ 3 en fonctionnement (avec adhésion à l'ACI) ;

▾ 3 en projet :

- CDS des Lilas (Saint-Benoît) ;
- CDS Universitaire (Moufia) ;
- CDS Universitaire (Le Tampon).



Démarches territoriales de santé

LA FORMATION PACTE

Le développement des structures d'exercice coordonné (CPTS, MSP, ESP, centres de santé...) s'accompagne de l'apparition de nouveaux métiers en lien avec la coordination des équipes de soins primaires.

La formation « Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe en soins primaires » (PACTE), développée par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), vise à renforcer les compétences des coordinateurs d'équipes à travers des apports théoriques, mais aussi des outils pratiques et des échanges d'expériences.

Elle est sanctionnée par un diplôme de l'EHESP, ce qui assure ainsi une reconnaissance de ce nouveau métier.

LES ENJEUX DE LA FORMATION :

- **Soutenir la fonction de coordination** des équipes de soins primaires ;
- **Améliorer le service rendu aux patients**, à la population et les conditions de travail des professionnels ;
- **Pérenniser les équipes** de soins primaires

Pour obtenir le diplôme, les stagiaires doivent :

- **Participer aux 6 séminaires** (12 jours) organisés en présentiel en région ;
- **Produire et déposer des documents** obligatoires sur la plateforme de l'EHESP (fiche de poste...) ;
- **Rédiger un mémoire** et en assurer la soutenance devant un jury.

Cette formation nationale déclinée en région, est financée par les ARS et gratuite pour les participants.

- A La Réunion, une 1^{ère} session de formation a été réalisée en 2020-2021 comprenant 14 candidats exerçant en MSP et centres de santé.
- La 2^{ème} session 2021-2022 a été lancée en octobre 2021 avec 10 inscrits dont 4 coordonnateurs de Contrats Locaux de Santé (CLS).

Le comité de pilotage régional de la formation est composé de l'ARS La Réunion, le GMPSOI (Groupement des pôles et maisons de santé de l'océan indien), la Fédération Régionale Océan Indien AVEC santé, TIP@SANTE (Association inter URPS de La Réunion), le département de médecine générale de l'UFR Santé de l'Université de La Réunion et la formatrice relais PACTE soins primaires.

Précarité

Dans le cadre de la réduction des inégalités sociales de santé, l'ARS a redéfini avec les établissements de santé l'offre de services proposée par les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) et a renforcé les équipes afin de garantir, avec les établissements de santé, un socle commun de prestations sur l'ensemble des territoires de santé.

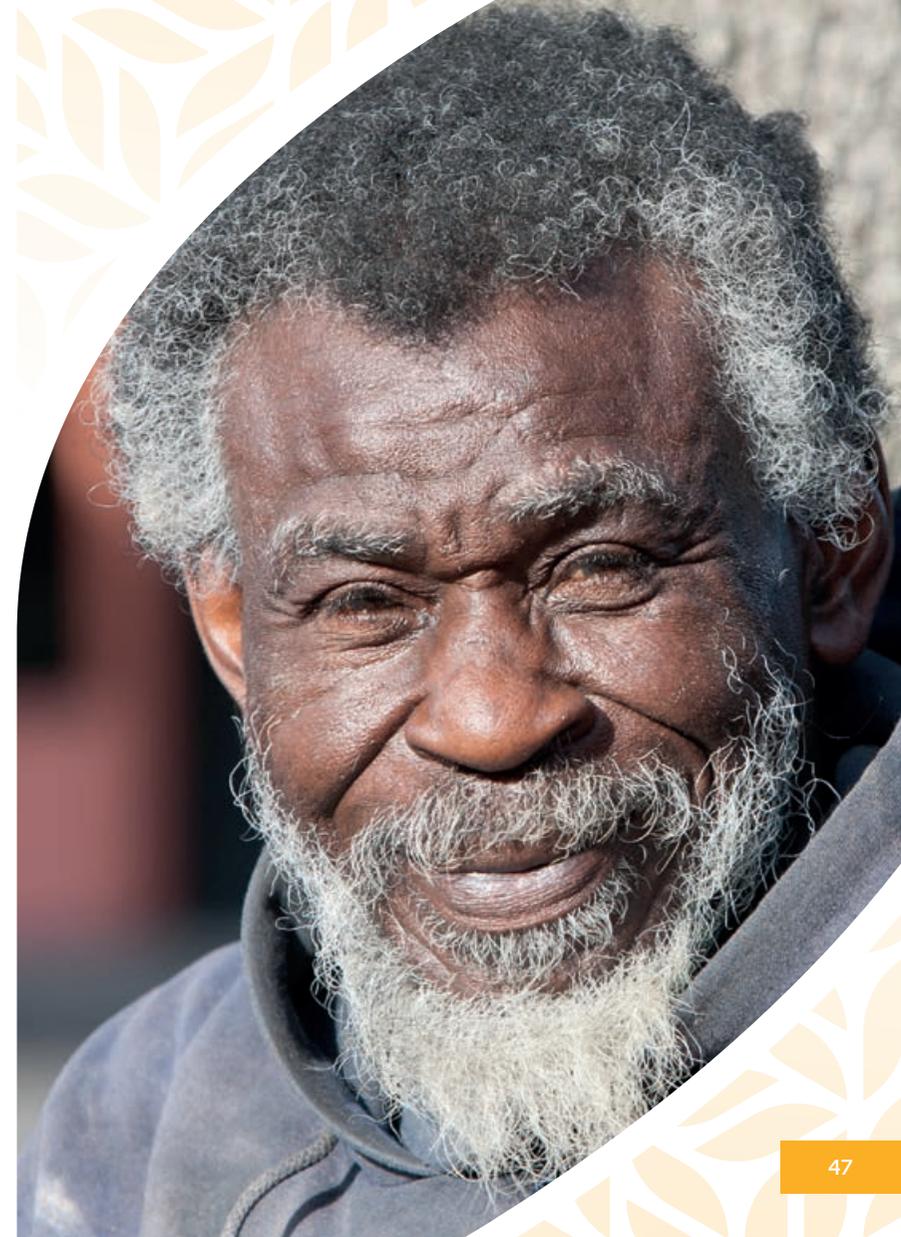
+ 1,6 M€

de budget

Objectif : Garantir un accès effectif aux soins aux personnes les plus précarisées, en levant les barrières administratives (accès aux droits) et en proposant un accompagnement adapté à ces personnes.

Ainsi sur chaque territoire de santé (Est / Nord / Ouest et Sud), il est prévu a minima :

- **Une PASS généraliste** composée de médecins généralistes, infirmiers et assistants sociaux, proposant des consultations médico-sociales sur l'établissement de santé mais aussi des consultations délocalisées (mairies de quartiers, accueils de jour accompagnant des personnes sans-abris ...);
- **Une équipe mobile santé-précarité** composée d'infirmiers et de travailleurs sociaux et/ou de médiateurs en santé, allant directement à la rencontre du public, en association avec les maraudes ou les professionnels de terrain ;
- **Une équipe dédiée à l'accompagnement** des femmes enceintes et des jeunes mères composée de sages-femmes et d'assistants de service social ;
- **Un accès à du temps d'interprétariat**, à des soins dentaires et à l'ensemble du plateau technique de l'hôpital.



Démarches territoriales de santé

Personnes en situation de handicap / personnes âgées

L'ARS poursuit sa stratégie régionale en faveur des personnes en situation de handicap reposant sur deux axes :

- Favoriser l'inclusion sociale (soins, scolarisation, logement, emploi, répit-repos...);
- Adopter l'offre aux besoins des territoires.

DÉFINITION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES DISPOSITIFS D'INCLUSION SCOLAIRE

L'école inclusive est un chantier prioritaire, porté conjointement par l'ARS et le Rectorat. L'année 2021 est marquée par l'adoption d'une politique de développement des dispositifs d'inclusion scolaire qui doit permettre :

- D'amplifier et structurer la démarche d'externalisation des unités d'enseignements ;
- De renforcer l'offre médico-sociale : dispositifs spécifiques « Autisme », Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile - SESSAD, structure d'appui en faveur de l'école inclusive (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation - EMAS) ;
- La création de 145 places de SESSAD ;
- La création d'une UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) dans l'Ouest.

DÉVELOPPEMENT DE RÉPONSES SPÉCIFIQUES POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP RELEVANT DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022, l'ARS La Réunion a lancé **un appel à candidatures** en février 2021 en partenariat avec le Conseil Départemental, **portant sur la création de 31 places de SESSAD dédiées à l'accompagnement des enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) en situation de handicap.**

Répartition de ces 31 places déployées, depuis novembre 2021 :

7 places	sur le micro-territoire Nord
8 places	sur le micro-territoire Ouest
5 places	sur le micro-territoire Est
11 places	sur le micro-territoire Sud



MISSIONS PRINCIPALES DES SESSAD :

- **Apporter une fonction d'expertise, de ressources auprès :**
 - des structures d'accueil et d'accompagnement de la protection de l'enfance ;
 - des familles d'accueil et des parents en collaboration avec le service ASE des territoires (guidance, information) ;
- **Déployer des interventions directes sur les lieux de vie de l'enfant et soutenir la coordination entre les professionnels concourant à la mise en œuvre du projet individualisé d'accompagnement ;**
- **Favoriser les interventions précoces pour éviter la survenue de surhandicap.**

Démarches territoriales de santé

ACCÈS À LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accès aux soins pour les personnes sourdes :

- **Soutien au développement du réseau Sourds et Santé Réunion** avec l'association Haut Les Mains, recrutement d'un infirmier bilingue ;
- **Poursuite de l'offre d'interprétariat pour les professionnels de santé** (libéraux et hospitaliers) et mise en place d'une coordination avec les CPTS et le CHU en partenariat avec Haut Les Mains.

Service Handisanté de l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) :

- 26 personnes ont bénéficié de ces services ;
- Information large des professionnels de santé libéraux de la région ouest en 2021.

Accès aux soins pour les personnes en situation de handicap en établissements : rendre accessibles les soins par la démarche d'habituation aux soins (poursuite des expérimentations en place avec l'Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales (ADAPEI) et le CHU Sud.



HABITAT INCLUSIF

L'habitat inclusif est une solution pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées qui ne souhaitent pas être hébergées en établissement, veulent conserver un logement en propre, mais qui ne sont pas assez autonomes pour vivre seules ou ne souhaitent pas se retrouver isolées.

En 2021, l'ARS a publié un **2^{ème} appel à projets exclusivement dédié aux personnes en situation de handicap**, dont des jeunes adultes en aménagement Creton et des personnes issues des pensions « marron ».

➤ **4 projets ont été sélectionnés au profit de 40 bénéficiaires**, portés par un bailleur social et un organisme gestionnaire d'établissements médico-sociaux.

➤ **Financement de l'ARS à hauteur de 210 000 €.**



LA PLATEFORME D'APPUI PAR LE LOGEMENT INCLUSIF (PALI)

En 2021, l'ARS a poursuivi le soutien d'un dispositif innovant dénommé « PALI » pour « plateforme d'appui par le logement inclusif » visant à soutenir l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

Ce dispositif est composé de professionnels du social, du médico-social et de la psychiatrie et vise à **favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap par le logement**. Il s'adresse également aux personnes âgées dans le cadre du relogement des résidents des pensions « marron ».

La plateforme est en capacité d'évaluer la situation des personnes, leurs besoins, leurs attentes, et d'assurer un accompagnement vers un logement en inclusion.

Grâce à des résultats positifs constatés lors des différentes opérations de relogement des résidents des pensions « marron », elle bénéficiera d'une poursuite du co-financement ARS/Conseil Départemental, notamment pour un travail spécifique à destination des jeunes adultes en aménagement Creton.

Les modalités de logement proposées sont diversifiées : familles d'accueil social, logement autonome, logement partagé... auxquelles doivent s'adjoindre des accompagnements médico-sociaux ou sanitaires (psychiatrie).

Au total, 101 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement de la PALI sur 18 mois (de juin 2020 à décembre 2021).

Démarches territoriales de santé



CRÉATION DES PLACES DE SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) « RENFORCÉS » POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Le dispositif « SSIAD renforcés » consiste à proposer aux personnes âgées de 60 ans et plus une offre intermédiaire de prise en charge des soins infirmiers lorsque la dépendance augmente et que la prise en charge par un SSIAD classique se révèle insuffisante, sans toutefois justifier une hospitalisation à domicile.

➤ **Financement par l'ARS à hauteur de 508 560 €, pour 40 places créées.**

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2021, l'ARS et le Conseil départemental ont publié un appel à manifestations d'intérêt « Diversification des parcours et évolution de l'offre médico-sociale en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées ».

Objectif :

Faire émerger de nouveaux projets visant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et l'inclusion des personnes en situation de handicap, et à accroître et diversifier les solutions de soutien des aidants.

23	projets retenus, dont : <ul style="list-style-type: none"> • 13 pour les personnes en situation de handicap (adultes et enfants) ; • 10 pour les personnes âgées
3 175 129 €	de financement pour l'ARS
2022	période de déploiement des projets

ÉTUDE SUR L'AIDE AUX AIDANTS

L'ARS a confié au Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Information (CREAI) une mission sur l'aide aux aidants des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, visant à :

- **Établir un état des lieux de l'offre de soutien** médico-sociale, institutionnelle, associative par micro-territoire (Nord, Est, Sud, Ouest) ;
- **Recueillir et identifier les besoins des aidants.**

Une cartographie a été réalisée en 2021 et sera complétée par la réalisation d'un guide pratique des solutions de répit sur le territoire.





Stratégie de prévention

Plusieurs appels à projets prenant appui sur la stratégie régionale en matière de prévention et de promotion de la santé ont été publiés en 2021 :

- **Culture et santé** - en partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles ;
- **Prévention et promotion de la santé mentale** ;
- **Nutrition (PRND 2020-2023)** - en partenariat avec La Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) ;
- **Addictions** - en partenariat avec la Préfecture (Mildeca).

Les appels à projets Santé mentale et Addiction ont associé le Rectorat pour les projets en milieu scolaire.

246

projets instruits en commission thématique par l'ARS

165

projets retenus sur des actions de prévention et promotion de la santé

➤ **Financement : 14 529 842 €.**

CITÉS ÉDUCATIVES

La commune du Port a été la première sélectionnée pour porter cette démarche de « cité éducative » à La Réunion. Le pilotage est assuré conjointement par la Préfecture, la Commune et le Rectorat.

L'ARS a soutenu deux axes en 2021 :

- **La prévention des addictions;**
- **L'éducation nutritionnelle.**

Ces 2 thèmes sont conformes au diagnostic réalisé dans le cadre du contrat local de santé (CLS) du Port, ainsi qu'aux priorités du Projet Régional de Santé (PRS).

100 000 € ont été alloués par l'ARS :

- **50 000€ pour le développement d'une stratégie territoriale de prévention et de promotion de la santé nutritionnelle**, en lien avec l'Institut Régional d'Education Nutritionnelle (IREN). La démarche s'adresse aux écoles maternelles.

Ce programme a également touché les familles et les cantines scolaires, avec le financement par le Rectorat de fruits et légumes dans un but éducatif ;

- **50 000€ pour le développement d'une stratégie territoriale de prévention des addictions avec le déploiement du programme Primavera par le réseau Oté.**

Ce programme s'adresse à tous les élèves de CM2 et de 6^{ème}.

Il suppose la formation des enseignants, en lien avec le plan 6^{ème}, avec la formation du Rectorat.

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

Les programmes d'ETP déclarés à l'ARS La Réunion peuvent bénéficier d'un soutien financier s'ils réunissent certains critères qui ont été communiqués aux opérateurs. L'enquête annuelle d'activité des programmes d'ETP a été dématérialisée.

En 2021 :

- **2 nouveaux programmes** ont été déclarés sur l'insuffisance rénale chronique (CHU Nord et AURAR) ;
- **53 programmes** ont bénéficié d'un soutien de l'ARS au regard de leur activité déclarée.

Culture et Santé

En 2021, 28 projets ont été déposés, 20 ont fait l'objet d'un avis favorable en commission de sélection.

La plupart des projets artistiques ont concerné des **publics atteints de pathologies mentales, les enfants hospitalisés et les personnes âgées en EHPAD.**

Deux résidences d'artistes ont été financées en milieu hospitalier : l'une au CEGGID du CHOR sur la thématique du genre, l'autre en santé mentale au CHU Sud sur la lumière.

Qualité et sécurité des soins

La Cellule de coordination régionale d'hémovigilance (CRH) veille à la mise en œuvre et à l'amélioration de la sécurité transfusionnelle dans les établissements de santé à La Réunion et à Mayotte.

Les actions portent notamment sur la mise en œuvre de la réglementation et l'accompagnement des professionnels :

- **Analyse des effets indésirables receveurs/donneurs et incidents de la chaîne transfusionnelle ;**
- **Respect des bonnes pratiques ;**
- **Réunions périodiques de concertation sur site avec les équipes des établissements de santé et l'Etablissement Français du Sang ;**
- **Actions de formation sur site.**

En 2021, l'ARS s'est investie dans la réorganisation et la remotivation des équipes notablement déstabilisées par la crise sanitaire.

Les chiffres de l'année 2021 :

18 562	donneurs de sang (3 % de la population réunionnaise en âge de donner)
78 101	produits préparés dont 39 303 transfusés à 7 515 patients
122	déclarations en hémovigilance traitées
12	établissements transfuseurs servis par 6 dépôts sang



Contrôle du médicament et de la biologie médicale

Chargée de la mise en œuvre de l'inspection, du contrôle et de l'évaluation du circuit du médicament et des laboratoires de biologie médicale, la cellule des produits de santé et activités biologiques de l'ARS La Réunion intervient, sous la responsabilité des pharmaciens-inspecteurs de santé publique, dans la régulation de l'exercice et de l'activité des secteurs pharmaceutiques et biologiques.

Gérer les alertes sur les produits de santé :

➤ Tension d'approvisionnement à la Réunion : 3

Les tensions et ruptures d'approvisionnement nationales sont de plus en plus nombreuses et peuvent être imputables à des difficultés rencontrées dans la production du médicament (manque de matières premières, défaut de qualité...). La Réunion n'échappe pas à ces difficultés, augmentées par un fret maritime perturbé.

➤ Rupture de stock : 2

➤ Mauvais usage : 1

Inspecter et contrôler :

➤ Inspections inopinées : 4 (officines, structure de dispensation d'oxygène)

Instruire les demande d'autorisations :

➤ Nombre d'instructions (demande d'ouverture ou de transfert)

Officines : 12

Laboratoires de biologie médicale : 10

Pharmacie à usage intérieur : 3

Structure de dispensation d'oxygène : 3

➤ Recours instructions : 2

Contrôler et accuser réception des déclarations, d'activité de vaccination par les pharmaciens d'officines :

➤ Déclaration vaccinateurs grippe : 70 dossiers

Recueillir et contrôler la déclaration de l'activité globale relative à l'année précédente et réalisée par les pharmacies, les laboratoires de biologie médicale, les structures de dispensation d'oxygène sur les sites de télédéclaration :

➤ Déclarations activités :

Pharmacies : 246

Laboratoires de biologie médicale : 6

Oxygène : 12



Plan Régional Santé Environnement



Élaboré avec les acteurs locaux de la santé environnementale (préfecture, DEAL et Région-Réunion), le Plan Régional Santé Environnement promeut un environnement favorable à la santé des Réunionnais selon cinq axes :

- **L'eau et l'alimentation ;**
- **L'habitat et les espaces intérieurs ;**
- **Le cadre de vie et les espaces extérieurs ;**
- **Une culture commune en santé environnement ;**
- **La santé environnement dans les établissements recevant de jeunes publics.**

Outre des politiques d'intervention, le plan propose de construire, de rassembler et de diffuser les connaissances nécessaires en santé environnementale au plus près des territoires, afin de contribuer à réduire les principaux risques auxquels sont exposés les Réunionnais.

JOURNÉE RÉGIONALE SANTÉ ENVIRONNEMENT 2021 : BILANS ET PROJETS

Pour évoquer les projets engagés et les perspectives ouvertes par le PRSE, les acteurs locaux de la santé environnement étaient conviés à une journée d'échange le 9 décembre 2021.

Plus de 100 participants ont contribué aux échanges de la matinée, tandis que, l'après-midi, plus de 50 personnes ont participé par le biais d'ateliers à bâtir des propositions concrètes pour résorber les dépôts sauvages.

- **Présentation du Baromètre Santé Environnement** (enquête menée en 2019 par l'Observatoire Régional de la Santé La Réunion identifiant les perceptions et les attentes des Réunionnais en santé environnement).
- **Présentation par la DEAL et le CAUE des travaux en faveur des jardins collectifs à La Réunion.**
- **Présentation par L'ARS Nouvelle Aquitaine des enjeux de l'exposition aux perturbateurs endocriniens** au cours de la petite enfance et les actions permettant de la limiter.



1000 PREMIERS JOURS DE LA VIE : L'ARS SOUTIEN 4 PROJETS EN FAVEUR D'UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÛR POUR LES JEUNES RÉUNIONNAIS

Suite à un appel à projets, l'ARS La Réunion et ses partenaires, la CAF, l'Assurance Maladie, la DEAL et le Département, ont retenu 4 projets au bénéfice du développement et de la santé de l'enfant grâce à un environnement sain et sûr durant les 1000 premiers jours de sa vie.

- **Formation certifiante des personnels de périnatalité de La Réunion** (maternités, salles de naissance) pour leur permettre de prévenir les risques environnementaux et réduire l'exposition des femmes enceintes et jeunes enfants aux polluants,
- **Sensibilisation des futurs parents aux enjeux de la santé environnementale** pour leur permettre de réduire l'exposition des nouveau-nés aux perturbateurs endocriniens par l'usage des couches lavables (Clinique Jeanne d'Arc-Les Orchidées),
- **Ateliers de sensibilisation à la santé environnementale** pour les futurs parents lors du suivi prénatal (CHU de Saint-Pierre),
- **Information et accompagnement des futurs parents au changement de comportement vis-à-vis des polluants de l'environnement** : mise en place de couches lavables, réduction de l'exposition des nouveau-nés aux perturbateurs endocriniens (Centre Hospitalier Ouest Réunion).

Actions de santé & environnement



Les eaux de baignade

L'ARS La Réunion est chargée du contrôle sanitaire (suivi de la qualité des eaux) des sites de baignades en mer et en eau douce (bassins/rivières). En cas de non-conformité, des mesures immédiates peuvent être demandées au responsable de la baignade pour préserver la santé des usagers (fermeture si nécessaire en cas de pollution avérée).

Qualité de l'eau des 6 sites en eaux douces en 2021 à La Réunion :

- Qualité excellente : 3 sites ;
- Bonne qualité : 1 site ;
- Qualité suffisante : 1 site ;
- Qualité insuffisante : 1 site.

Dans les deux derniers cas, les collectivités en charge de ces baignades sont invitées à mettre en œuvre des actions de reconquête de la qualité de l'eau.

17

sites de baignades en mer contrôlés

6

sites de baignades en eau douce contrôlés

712

prélèvements et analyses bactériologiques réalisés

Retrouvez toutes les informations sur les sites de baignade, les classements des années précédentes et les résultats des analyses d'eau de la saison balnéaire en cours sur le site internet du Ministère de la Santé :

<http://baignades.sante.gouv.fr/>

QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE À LA RÉUNION

A l'issue de la saison balnéaire 2020-2021, l'eau de la majorité des sites de baignade recensés à La Réunion est d'excellente qualité.



Actions de santé & environnement

Les eaux de piscines

Le contrôle sanitaire des piscines publiques ou privées accueillant du public est organisé par l'ARS La Réunion pour le compte du préfet.



184

établissements
à La Réunion

+ 10 par rapport à 2020



293

bassins contrôlés
régulièrement

+ 12 par rapport à 2020



12

visites de contrôle
de piscine

contre 10 en 2020



1 626

prélèvements et analyses effectués

+ 387 par rapport à 2020



93,5%

des analyses microbiologiques conformes

contre 90,4% en 2020

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

A compter du 1^{er} janvier 2022, la réglementation applicable aux piscines et bassins accessibles au public évolue et toutes les piscines publiques ou privées à usage collectif, y compris les bassins de soins (balnéothérapie), sont concernées par ces évolutions.

L'ARS La Réunion s'est donc mobilisée tout au long de l'année 2021 pour accompagner les exploitants de ces établissements pour permettre une bonne compréhension et appropriation de ces évolutions réglementaires.

Les eaux thermales

Seul établissement thermal des départements d'Outre-Mer de l'Océan Indien, l'établissement public Irénée Accot de Cilaos (Conseil Départemental) propose des cures pour le traitement des rhumatismes, des séquelles de traumatismes ostéo-articulaires et des maladies de voies digestives et métaboliques.

Il propose également des soins d'hydrothérapie pour le grand public.

Ses eaux, reconnues en 1972 par l'Académie de Médecine comme ayant des vertus thérapeutiques, font l'objet d'un contrôle sanitaire par l'ARS depuis l'émergence de la ressource thermo-minérale jusqu'aux points d'usage :

59

prélèvements de contrôle
effectués en 2021

100%

de prélèvements conformes

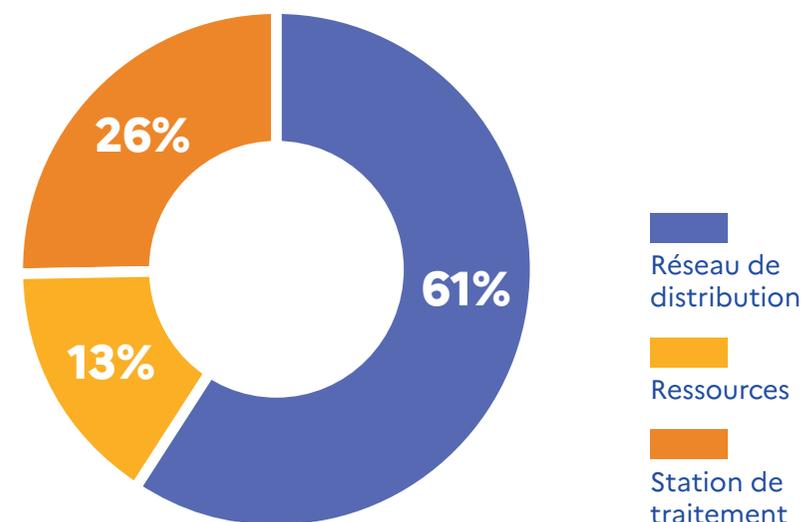
L'eau de consommation

L'ARS La Réunion est chargée du contrôle sanitaire de l'eau de consommation sur l'île. Il est mis en œuvre en complément des actions de surveillance quotidiennes réalisées par les responsables de la production et de la distribution de l'eau et porte sur plus de 150 de paramètres physico-chimiques et microbiologiques.

CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU DU ROBINET

3 500	prélèvements réalisés
199	captages contrôlés
77,6%	des volumes d'eau prélevés, protégés par arrêté préfectoral (contre 53% en 2010).
10	procédures ont abouti à la publication d'un arrêté préfectoral d'utilité publique pour la protection des captages, en 2021
87,5%	de la population a été approvisionnée en eau de très bonne qualité microbiologique
100%	des Réunionnais alimentés en 2021 par une eau conforme vis-à-vis des nitrates
100%	des Réunionnais alimentés en 2021 par une eau conforme vis-à-vis des pesticides

Prélèvements du contrôle sanitaire des eaux - 2021



Actions de santé & environnement

Évènements marquants :

- **Pollution aux hydrocarbures au niveau du bras des Lianes en janvier 2021 :** une fuite d'huile accidentelle a été détectée mi-janvier 2021 dans les eaux du captage qui assure la production d'eau destinée à la consommation des communes de Bras-Panon et de Saint-André.

Une restriction d'usage de l'eau a été mise en place par la préfecture le temps de résoudre l'incident.

Des opérations de nettoyage de réservoirs et de purges ont permis le retour à une situation normale, confirmée par des analyses de recontrôle. Près de 30 000 personnes ont été impactées par cet incident.

- **Dégradation de la qualité de l'eau à Saint-Leu par contamination bactérienne de type Campylobacter :** en septembre 2021, plusieurs intoxications alimentaires ont été signalées dans des écoles primaires de Piton Saint-Leu, une bactérie pathogène Campylobacter est à l'origine de ces intoxications.

Des analyses spécifiques ont été diligentées sur les réseaux d'eau, qui ont mis en évidence la présence de cette bactérie dans les eaux distribuées du secteur MADURAN (Piton Saint-Leu, Etang Saint-Leu).

L'ARS a imposé des restrictions d'usage jusqu'au 29 novembre 2021, ainsi que la distribution d'eau embouteillée pour les abonnés les plus sensibles : écoles, établissements de soin...

Suite à cet incident et dans l'attente de la construction de l'usine de potabilisation Maduran prévue pour janvier 2024, le TCO a engagé des travaux pour fiabiliser la désinfection de l'eau.



Plan Eau Potable 2016-2022

La Réunion accuse un important déficit structurel en infrastructures publiques de potabilisation de l'eau destinée à la consommation humaine. En 2015, plus de la moitié des abonnés étaient concernés par une eau pouvant être ponctuellement ou chroniquement dégradée.

Cette situation a conduit l'ARS et le préfet à s'engager dans un plan d'envergure EAU POTABLE 2016-2022, repris dans la déclinaison du Plan EAU DOM sur le territoire de La Réunion. Dans le cadre de ce plan, 20 communes ont été mises en demeure de mettre en service des usines de potabilisation adaptées afin de sécuriser la qualité de l'eau distribuée.

Bilan intermédiaire du plan (au 31/12/2021) :

17	unités de potabilisation mises en service, dont 2 mises en service au cours de l'année 2021
9	unités actuellement en travaux
2	consultations en cours pour des unités de potabilisation

➤ **Le montant total des travaux des unités de potabilisation s'élève à 110 millions d'euros, et près de 59 millions d'euros de subventions de fonds européens ont été programmés pour ces opérations.**

Fin 2021, 64 000 personnes étaient concernées par la mise en fonctionnement de ces 17 usines de potabilisation et 235 300 supplémentaires seront alimentées par un réseau disposant de traitements adaptés d'ici la fin du premier trimestre 2024.

CONTRÔLE DES EAUX EMBOUTEILLÉES

La Réunion compte 3 établissements conditionnant de l'eau en bouteilles, qui font également l'objet d'un contrôle sanitaire des eaux pour l'ARS.

84	prélèvements de contrôle
98%	de prélèvements conformes avant mise en distribution



Actions de santé & environnement

🍃 L'habitat et le cadre de vie

TRAITEMENT DE L'INSALUBRITÉ / LUTTE CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL

S'agissant d'un enjeu de santé publique majeur, la résorption du parc de logements insalubres figure parmi les priorités de l'Etat. A La Réunion, les acteurs, dont l'ARS, œuvrent de manière concertée au sein du Pôle Départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) piloté par le préfet.

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

Depuis le 1^{er} janvier 2021, une nouvelle réglementation s'applique en la matière et vise à simplifier les polices de l'insalubrité et les polices relatives à la lutte contre l'habitat indigne.

Ces nouveaux textes apportent une nouvelle définition de l'insalubrité, incluant le saturnisme et mettent en place une procédure unique pour le traitement de l'insalubrité.



L'ARS a été fortement mobilisée en 2021 dans le cadre de la mise en œuvre locale de cette nouvelle réglementation et l'accompagnement des acteurs du territoire (webinaires, rencontres avec les collectivités...).

En 2021 :

263	signalements reçus et traités (réorientation du dossier ou instruction d'une procédure d'insalubrité)
101	procédures engagées au titre du code de la santé publique (pour 80 logements)
76	contrôles de l'application des arrêtés
28	mainlevées ou abrogations d'arrêtés
3	procès-verbaux de constats d'infractions dressés
1	session de sensibilisation des élus de la CIREST

Autres signalements :

22	signalements ou plaintes ont été gérés en lien avec la qualité de l'air, les rayonnements non ionisants (RNI), ou encore les sites et sols pollués
24	signalements ou plaintes pour nuisances sonores traitées en appui aux communes
11	mesures de caractérisation de nuisance sonore réalisées
2	intoxications au monoxyde de carbone investiguées

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Depuis 2016, deux conseillers en environnement intérieur exercent sur le territoire réunionnais au sein d'ATMO Réunion. Financés par l'ARS, ils sont intégrés, sur prescription médicale, au parcours de soins des patients atteints de pathologies respiratoires de longue durée.

Leur intervention vise à améliorer la qualité de l'environnement intérieur au domicile des patients et ainsi réduire les symptômes liés à l'asthme, aux allergies et aux pathologies respiratoires chroniques. En 2021, 175 visites à domicile ont été réalisées.

Ce dispositif a été conforté par la signature d'une nouvelle convention portant jusqu'à la fin 2022.

Pour améliorer la visibilité du dispositif, de nouveaux supports et une participation à l'émission VITAL ont été réalisés.

AVIS SANITAIRES SUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

➤ 221 avis sanitaires réglementaires ont été émis sur des projets, plans et programmes dans des domaines variés (industrie, énergie, transport, déchets, urbanisme, etc.) ou sur des permis de construire.

Veille et sécurité sanitaire

Le dispositif de réception des signaux et des alertes est assuré par la cellule de veille d'alerte et de gestion sanitaire (CVAGS). La CVAGS peut recevoir des signaux des particuliers, des professionnels de santé libéraux, des établissements de santé et médico-sociaux.

Un bulletin de rétro-information « RIVAGES » aux déclarants a été mis en place en 2021 : 4 numéros ont été publiés.

SIGNALEMENTS REÇUS EN 2021	NOMBRE
Maladies à déclaration Obligatoire (MDO)	119
Pathologies hors MDO	151
Expositions environnementales	3
Situations exceptionnelles / évènement climatique	5
Évènements / incidents dans organismes ou établissements	338
Vigilances	3
Évènements indésirables graves associés aux soins (dont infections nosocomiales)	113
Autres	13
TOTAL DES SIGNALEMENTS	745

SURVEILLANCE SANITAIRE DE L'ÉRUPTION DU PITON DE LA FOURNAISE

En avril 2021, le piton de la Fournaise est entré en éruption et est resté actif durant plusieurs semaines. La surveillance de la qualité de l'air prévue dans ce cadre, a été engagée avec le réseau de stations fixes de mesures autour du volcan.

Quelques pics de concentration en dioxyde de soufre ont été enregistrés conduisant les autorités sanitaires à diffuser des recommandations de prévention à la population. La durée et l'intensité de l'épisode ont entraîné des phénomènes très localisés de gêne respiratoire en lien avec les conditions météorologiques et topographiques.

Pour adapter au mieux les messages de prévention, l'ARS a sollicité l'association en charge de la qualité de l'air (Atmo Réunion) pour la mise en place d'un dispositif mobile de surveillance.

MALADIES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE

PATHOLOGIES	NOMBRE DE SIGNALEMENTS REÇUS
Hépatite A	3
Infection invasive à méningocoque	1
Légionellose	16
Listériose	7
Paludisme importation	3
Rougeole	1
Saturnisme infantile	1
Suspicion maladie Creutzfeldt-Jakob	1
TIAC	44
Tuberculose	42
TOTAL	119

MALADIES SOUS SURVEILLANCE

PATHOLOGIES	NOMBRE DE SIGNALEMENTS REÇUS
Ciguatera	1
Coqueluche	1
Gale	2
Intoxication Monoxyde de carbone	2
Lèpre	1
Leptospirose	143
Salmonellose isolée	1
TOTAL	151

Observations de l'état de santé de la population

L'ARS assure l'observation de l'état de santé de la population. À ce titre, elle conduit en propre, ou finance, des études, et bénéficie de l'appui de l'Observatoire Régional de Santé et de Santé Publique France.

Les études publiées en 2021

HABITUDES DES CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES DES RÉUNIONNAIS EN 2017 (AVRIL 2021)

Réalisée par l'Insee à partir de l'enquête Budget des familles 2017 en partenariat avec l'ARS La Réunion.

Objectif : apporter un éclairage sur les dépenses alimentaires des ménages, en les comparant avec la métropole et en observant l'évolution par rapport à l'étude de 2011.

9%	des Réunionnais seulement consomment au moins 5 portions de fruits ou légumes par jour (20% en métropole)
10%	de boissons sucrées consommées en plus à La Réunion
2 fois plus	d'huile consommée (en comparaison avec la métropole)
4 fois plus	de légumes secs consommés à La Réunion (en comparaison avec la métropole)
19%	de produits ultra transformés (contre 16% en 2011)



SANTÉ PERÇUE DES RÉUNIONNAIS - ENQUÊTE SANTÉ DOM 2019 EHIS (MAI 2021)

Réalisée par l'Insee à partir de l'enquête Santé DOM 2019 EHIS (European Health Interview Survey), en partenariat avec l'ARS La Réunion.

Objectif : apporter un éclairage sur l'état de santé perçu par les Réunionnais, en les comparant avec les résultats de la métropole.

10%	des Réunionnais se déclarent en mauvais ou très mauvais état de santé (7% en métropole)
45%	des Réunionnais sont en surcharge pondérale (28% sont en surpoids et 16% sont obèses)
39%	des Réunionnais déclarent une maladie chronique, comme en métropole. Cette part est de 72 % chez les Réunionnais de 65 ans (58% en métropole)
26%	des Réunionnais ont déclaré renoncer à un besoin médical dans l'année écoulée (29% en métropole)

SANTÉ MENTALE PERÇUE DES RÉUNIONNAIS - ENQUÊTE SANTÉ DOM 2019 EHIS (JUN 2021)

Réalisée par l'Insee à partir de l'enquête Santé DOM 2019 EHIS (European Health Interview Survey), en partenariat avec l'ARS La Réunion pour apporter un éclairage sur l'état de la santé mentale perçue par les Réunionnais, en comparaison avec les résultats de la métropole.

- **11% des Réunionnais présentent un syndrome ou un état dépressif** (taux similaire à celui de la métropole).
- L'état de santé général des personnes est le facteur le plus fortement associé à leur santé mentale. Ainsi, **37 % des Réunionnais se déclarant en mauvaise santé présentent un syndrome dépressif, contre 9 % de ceux se déclarant en bonne santé.**
- **Les femmes (12%) et les personnes âgées (17%) sont davantage concernées par l'état dépressif.**
- **Un plus fort recours aux soins pour les personnes dépressives** (60% de consultation de plus chez un médecin, 4 fois plus de consultations d'un professionnel de la santé mentale).
- **Davantage de conduites addictives chez les personnes en état dépressif.**

Observations de l'état de santé de la population



DIAGNOSTICS EPCI (ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE - MARS 2022)

Un portrait de territoire sur chacun des EPCI de La Réunion a été réalisé dans le cadre du Comité territorial des élus, par l'ARS, avec la collaboration de l'ORS : collecte et compilation de données statistiques pour chacune des communes de l'île et réalisation d'une synthèse par EPCI sur les données sociodémographiques, l'accès et l'offre de soins, ainsi qu'une approche populationnelle (mères-enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées). Cette production a également été déclinée pour chaque Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).

BAROMÈTRE SANTÉ ENVIRONNEMENT (NOVEMBRE 2021)

Mené entre octobre et novembre 2019, par l'ORS sur demande de l'ARS et de la DEAL, auprès de 1 000 Réunionnais, le Baromètre Santé Environnement (BSE) vise à recueillir les opinions, connaissances et attitudes de la population réunionnaise à l'égard de la thématique « santé environnement » pour évaluer les niveaux d'information, les perceptions des risques, les comportements individuels et les attentes de solutions collectives.

68%	des Réunionnais sont sensibles à l'environnement
2/3	des Réunionnais sont inquiets de l'effet de la pollution de l'air extérieur pour leur santé
2/3	des Réunionnais doutent des informations qu'ils reçoivent sur la santé-environnement
73%	des Réunionnais sont satisfaits de la qualité de l'eau du robinet de leur commune
65%	des Réunionnais déclarent être satisfaits ou plutôt satisfaits de la propreté dans leur quartier

➤ Les jeunes, les CSP - et les inactifs sont moins sensibles à la santé-environnement et moins enclins à faire attention à la consommation de l'eau ou au tri des déchets ménagers.



ENQUÊTE PÉRINATALE 2021

En mars-avril 2021 s'est déroulée l'Enquête Nationale Périnatale 2021 et son extension dans les 7 maternités de l'île et la Maison de naissance de l'Ouest.

Toutes les femmes ayant accouché durant cette période ont été interrogées sur leurs conditions de vie, leur suivi prénatal, leurs complications durant leur grossesse, le déroulé de leur accouchement, leur état de santé et celui de leur nouveau-né.

Ces femmes ont été recontactées 2 mois après leur accouchement sur leur santé et celle de leur enfant depuis leur retour à domicile, sur l'alimentation de leur enfant, leur ressenti par rapport aux soins reçus pendant la grossesse et l'accouchement, sur leur exposition aux produits cosmétiques.

L'année 2022 sera consacrée à l'analyse et à l'exploitation de la base de données de l'enquête. Les publications des résultats sont prévues pour fin 2022 - début 2023.

Systemes d'information, Télémédecine

POURSUITE DU PROGRAMME HOP'EN

- Programme destiné aux établissements de santé (Médecine Chirurgie Obstétrique, Psychiatrie, Soins de Suite et de Réadaptation et Hospitalisation à domicile) afin de les accompagner dans leur virage numérique et leur modernisation
- Objectifs** : renforcer les exigences autour du déploiement des services socles nationaux (dossier médical partagé, messageries sécurisées conformes à l'espace de confiance MS Santé, identité patient unique) et la sécurité des systèmes d'information, tout en assurant une prise en charge de qualité.

19

établissements participant au programme

5

établissements ayant atteint les usages et reçu un soutien financier de l'ARS de 1 078 000 €

14

autres établissements devant atteindre des objectifs avant fin 2023 (enveloppe totale de 3 403 000 €)

LANCEMENT DU VOLET NUMÉRIQUE DU SEGRU

- Programme créé afin de généraliser le **partage fluide et sécurisé** des données de santé entre professionnels de santé et avec le patient, pour mieux prévenir et mieux soigner. Il contribue ainsi à alimenter « MON ESPACE SANTE », qui permet à chaque assuré de disposer d'une vision consolidée de son parcours de soins et d'être acteur de sa santé.
- Enjeu** : passer de 10 millions à 250 millions de documents échangés par an via le Dossier médical partagé (DMP) et la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) à fin 2023. Les structures et professionnels prioritaires pour l'alimentation du DMP et l'utilisation de la MSS sont les établissements sanitaires, la radiologie, la biologie, la médecine de ville, les établissements médico-sociaux et les officines.
Des chantiers sont en cours de planification pour les autres professions médicales et paramédicales.

1,4

milliard pour le partage des données de santé (sur 3 ans)
au niveau national

600

millions dédiés au secteur médico-social (sur 5 ans)
au niveau national

SONS : DES FINANCEMENTS POUR FAIRE ÉVOLUER LES OUTILS

Le financement de l'équipement logiciel, programme SONS, est un mécanisme « d'achat pour compte », où l'Etat finance des prestations d'équipement logiciel pour les établissements sanitaire, les professionnels de santé, les établissements et services médico-sociaux. L'ARS accompagne les professionnels du territoire pour qu'ils puissent en bénéficier.

SUN-ES : DES FINANCEMENTS À L'USAGE POUR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

- Initié en 2021 (17 établissements réunionnais ont validé leur candidature pour un montant total supérieur à 697 115 €), le programme se poursuivra en 2022 et 2023 avec 3 nouvelles fenêtres de financement.
- L'ARS de La Réunion est l'interlocutrice privilégiée des établissements sur toute la durée du programme : de la candidature jusqu'à l'atteinte des cibles d'usage par les établissements.
Elle assure, en lien avec la Délégation ministérielle au Numérique en Santé et la Direction Générale de l'Offre de Soins, la promotion régionale du programme, l'instruction et la validation des candidatures, la mise en place des conventions, le suivi des projets et le pilotage des enveloppes de financement.



Systemes d'information, Télémédecine

PROGRAMME ESMS NUMÉRIQUE : SÉLECTION ET FINANCEMENT DES PROJETS PILOTES DE LA PHASE D'AMORÇAGE

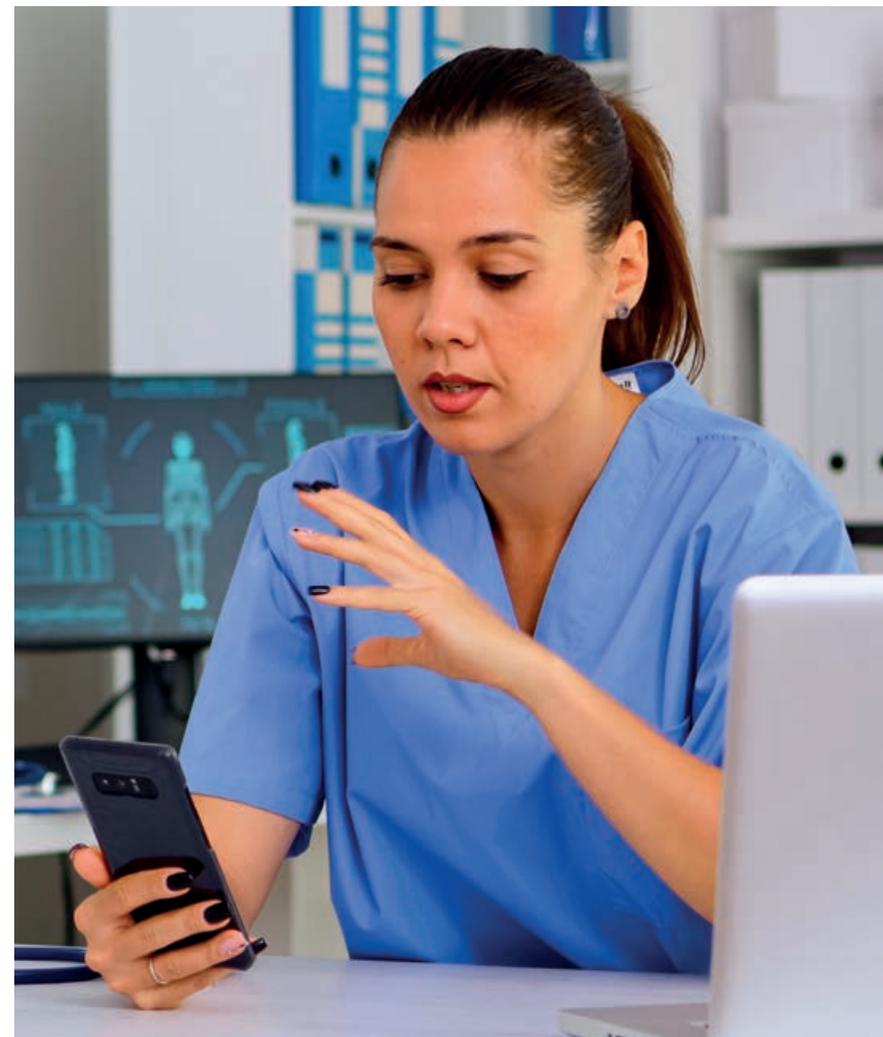
- Le volet numérique du Ségur dans le secteur médico-social a pour objectif d'accélérer sa transformation numérique et d'améliorer la qualité des systèmes d'information déployés dans les établissements et services.
Le programme Etablissements et Services Médico-Sociaux numérique vise à équiper les établissements et services sociaux et médico-sociaux d'un logiciel de gestion de Dossier Usager Informatisé (DUI) conforme au Virage du numérique en santé, et à accélérer les usages au bénéfice des personnes accompagnées et des professionnels. Les « petits » ESMS peuvent bénéficier de financements supplémentaires pour des équipements/matériels informatiques et des prestations de conduite de projet.

En 2021 :

2 appels à projets régionaux publiés par l'ARS La Réunion dans le cadre de la phase d'amorçage du programme ont permis de financer des établissements et services médico-sociaux en charge des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Projets des ESMS réunionnais en charge du secteur du handicap

815 000 €	pour financer l'évolution ou l'acquisition du DUI régional pour 31 ESMS en charge des personnes en situation de handicap
26	ESMS font évoluer ce DUI
5	ESMS l'acquièrent



➤ **Projet du secteur en charge des personnes âgées**

La Croix Rouge Française a déposé un projet à l'ARS Ile-de-France pour le compte de tous ces EHPAD répartis sur le territoire français afin de faire évoluer leur DUI.

Chaque région a participé à hauteur des ESMS installés sur son territoire à ce projet interrégional. 10 000 € de l'ARS La Réunion ont été alloués à l'EHPAD réunionnais Clovis HOARAU pour qu'il réalise la montée de version de son DUI.

➤ **À compter de 2022**

Le programme ESMS numérique rentrera dans sa phase de généralisation et permettra de financer la transformation numérique d'autres établissements dans les secteurs des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, de la protection de l'enfance, du maintien à domicile, des personnes avec des difficultés spécifiques, de la protection juridique des majeurs et de l'accueil, insertion et hébergement.



Systemes d'information, Télémédecine

MISE EN ŒUVRE D'UNE ORGANISATION MÉDICALE AUTOUR DES DÉPISTAGES DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE À CILAOS

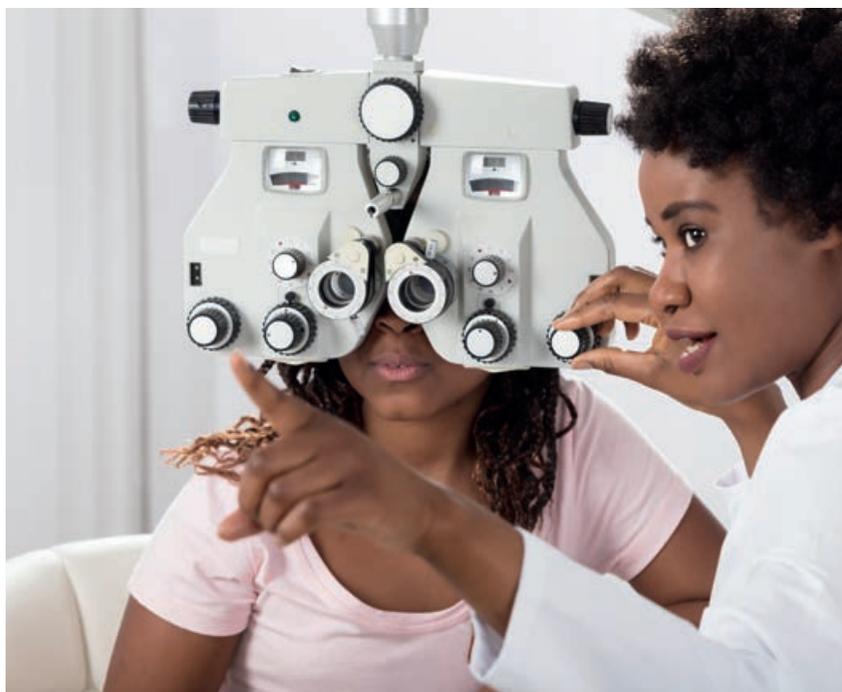
La télésanté constitue une réponse organisationnelle et technique aux nombreux défis épidémiologiques et démographiques. Le recours à la télésanté a été retenu dans les projets prioritaires pour le cirque de Cilaos suite à l'état des lieux des besoins de santé.

Le projet vise à mettre en place une organisation médicale reposant sur la télé expertise pour faciliter l'accès au dépistage de la rétinopathie diabétique dans le cadre d'une coopération entre un orthoptiste, réalisant une rétinopathie, et un ophtalmologiste effectuant la lecture en différé des clichés. Il permet de répondre aux objectifs opérationnels suivants :

- **Améliorer l'accès au dépistage** de la rétinopathie diabétique des patients diabétiques connus et vivant à Cilaos ;
- **Dépister précocément le diabète** ;
- **Permettre la prise en charge adaptée** des patients atteints de rétinopathie avancée nécessitant un traitement ophtalmologique ;
- **Sensibiliser les patients aux risques** de complications oculaires auxquelles un diabète non ou mal contrôlé les expose, et permettre la mise en place d'un suivi régulier.

En 2021 :

- L'ARS La Réunion a soutenu la Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) de Cilaos et un cabinet d'ophtalmologie de Saint-Louis afin de **mettre en œuvre une organisation médicale autour des dépistages de rétinopathie diabétique** qui se dérouleront une fois tous les deux mois dans les locaux de la MSP de Cilaos.
- Commande du matériel nécessaire pour **des premiers dépistages de rétinopathie diabétique prévus pour le courant de l'année 2022.**



INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DANS LES UNITÉS SANITAIRES EN MILIEU PÉNITENTIAIRE (USMP) POUR DÉPLOYER LA TÉLÉSANTÉ

Le ministère de la Justice et le ministère de la Santé ont inscrit, dans la feuille de route pour la santé des personnes placées sous-main de justice 2019-2022, le développement de la télémédecine en milieu pénitentiaire.

En 2021, l'ARS de La Réunion a financé l'équipement des trois unités sanitaires en milieu pénitentiaire en matériels informatiques permettant de réaliser des actes de télésanté :

- **Centre pénitentiaire Domenjod ;**
- **Centre de détention Le Port ;**
- **Maison d'arrêt Saint-Pierre.**

Les hôpitaux de rattachement de ces USMP sont le CHU de La Réunion pour les activités de médecine, chirurgie et obstétrique, et l'Établissement Public de Santé Mentale de La Réunion (EPSMR) pour les activités en distanciel de santé mentale. Les usages autour de la télésanté dans le milieu pénitentiaire seront évalués dans le courant de l'année 2022.

Systemes d'information, Télémédecine



TÉLÉDIAGNOSTIC AUTISME CHEZ L'ADULTE DÉPENDANT

Ce projet expérimental dénommé « TélédIAADE » (TéléDiagnostic Autisme Adultes DEpendants) fait suite à un appel à candidatures « télémédecine » lancé en 2019 par la Direction des Etudes et des Systemes d'Information (DESI) de l'ARS. Il s'inscrit dans les priorités de la Stratégie Nationale Autisme TND 2018-2022 qui vise notamment à augmenter l'accès au diagnostic pour les adultes qui présentent une suspicion du trouble du spectre de l'autisme.

Le télédiagnostic permet de poser un diagnostic en distanciel à partir des éléments du dossier du patient et de courtes séances vidéo filmées le plus souvent au sein de l'établissement médico-social par les équipes accompagnant l'usager.

Fin 2021, le bilan intermédiaire de cette expérimentation a été présenté :

- **Réduire le délai d'attente du diagnostic pour les patients** : 53,9 jours sur une procédure de télédiagnostic contre 428 jours en 2020 pour la réalisation d'une procédure classique ;
- **Limiter les déplacements dans le centre de diagnostic du trouble du spectre de l'autisme** : 1788 km de déplacements évités pour les patients et les professionnels des structures d'adressage ;
- **Augmenter le nombre total de personnes diagnostiquées** : 24 patients ont bénéficié d'un diagnostic et 4 patients sont en cours de finalisation d'un diagnostic ;
- **Enrichir les informations nécessaires à la constitution du dossier de demande** : 569 documents transmis, soit une moyenne de 26 documents par patient qui permettent d'avoir une anamnèse la plus complète possible pour établir le diagnostic .

La poursuite de l'expérimentation a donc été actée pour 2022.



SOUTIEN FINANCIER AUX EHPAD POUR DÉPLOYER LA TÉLÉSANTÉ DANS LEURS STRUCTURES

Le soutien financier de l'ARS a été proposé aux 19 EHPAD de La Réunion en 2021. Une enveloppe de 3000 euros maximum peut être attribuée à chaque EHPAD pour acquérir du matériel informatique (écrans, équipements connectés, logiciel de visioconférence, etc.) dédié au déploiement de la télésanté dans les structures.

Les prérequis attendus pour bénéficier du financement :

- Une organisation médicale proposée et rédigée par l'EHPAD et validée par l'ARS La Réunion ;
- Une convention de financements signée entre l'ARS et l'EHPAD.

Aujourd'hui :

17	EHPAD intéressés par le projet, après les avoir tous rencontrés
13	conventions ARS/EHPAD signées
9	organisations médicales transmises et validées

Des indicateurs permettant de mesurer sur le long terme les usages de la télésanté dans les structures : activité, nombre de téléconsultations / type de spécialité / mois, qualité de prise en charge, nombre de déplacements évités, délai moyen entre la date de prise de rendez-vous et la date de téléconsultation...

Systemes d'information, Télémédecine

POURSUITE DE E-PARCOURS

Le programme e-Parcours est un levier de financement des projets organisationnels et numériques en appui à la coordination des parcours de santé. Ils concernent :

- Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ;
- Les groupements de professionnels dans le cadre de l'expérimentation article 51 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) 2018 ;
- Le dispositif d'appui aux parcours complexes (DAC).

L'année 2021 a permis d'initier les travaux de cadrage, au travers d'ateliers préparatoires avec le DAC et les CPTS, dans l'objectif de recenser leurs besoins métiers.

➤ **Dispositif d'appui de coordination Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) :**

Dans la poursuite des travaux réalisés avec la Plateforme d'Appui Territoriale (OIS Appui), la nouvelle organisation du DAC a initié la liste de ses besoins en matière d'outils numériques de coordination.

La volonté de l'ARS La Réunion est d'adapter les outils de coordination régionaux existants afin de permettre les usages spécifiques aux métiers du DAC.

➤ **Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) :**

La constitution des CPTS sur les différentes zones géographiques de La Réunion a conduit à s'interroger sur les outils de coordination sur lesquels peuvent s'appuyer ces organisations.





Des ateliers de présentation des outils d'e-Santé régionaux ont été organisés et une première liste de besoins a émergé.

Cela a conduit à déployer un outil de type « réseau social d'entreprise ».

Il s'agit d'un outil collaboratif à destination des acteurs d'exercice coordonné en santé du territoire qui permet de centraliser l'information sur une même plateforme et de faciliter la communication.

Il répond notamment aux besoins d'outiller et de faciliter l'organisation de projets administratifs et l'élaboration de parcours patients.

Les actions menées en 2021 :

- Benchmark des solutions existantes et retours d'expérience d'équipes d'exercice coordonné en métropole ;
- Définition des besoins régionaux pour 4 CPTS ;
- Analyse des solutions existantes au regard des besoins et choix du logiciel ;
- Mise en place d'un dispositif de contractualisation avec le GCS TESIS pour la mise à disposition du logiciel ;
- Début du déploiement : CPTS Grand Sud et plusieurs MSP.

L'ARS La Réunion a apporté son soutien via le financement des phases projet menant au déploiement de la solution et à sa première année de fonctionnement : étude préliminaire, pilotage du projet par le GCS TESIS, acquisition de l'outil et de sa première année de fonctionnement (à hauteur de 40 000 euros).

Les prochaines étapes visent à prioriser les besoins des CPTS et à réaliser les projets associés d'adaptation ou d'évolution des outils de coordination régionaux d'e-Santé.



Systemes d'information, Télémédecine



Remplacement du dossier communicant de cancérologie (DCC)

Le DCC est un objectif du Plan Cancer. Il vise à améliorer la qualité et l'échange des données entre professionnels de santé dans le cadre de la prise en charge du cancer.

Il permet d'informatiser les principaux processus et documents standardisés du parcours en cancérologie du patient :

- La proposition thérapeutique (fiche RCP : Réunion de Concertation Pluridisciplinaire) sur la base des éléments de diagnostic ;
- La phase de traitement ;
- Le suivi et la surveillance partagée de l'après traitement.

Au niveau régional, trois fonctionnalités sont actuellement déployées :

- L'organisation des RCP et la production des fiches RCP ;
- La mise à disposition du compte rendu RCP pour les médecins traitants au travers des outils de coordination ;
- L'intégration du compte rendu RCP dans le dossier patient informatisé du CHU.



L'éditeur Maincare ayant annoncé l'arrêt de la maintenance de la solution régionale IdéoRCP, une équipe composée d'un coordinateur 3C (Centre de coordination en cancérologie), d'ONCORUN et du GCS TESIS a été constituée pour mettre en œuvre le projet de remplacement du DCC. Cela permettra notamment d'enrichir sa couverture fonctionnelle en embarquant, en plus de la proposition thérapeutique, la phase de traitement et le suivi et la surveillance partagée de l'après traitement.

L'ARS La Réunion soutient ce projet en finançant son pilotage par le GCS TESIS ainsi que l'installation et la mise en production de la nouvelle solution.

En 2021 :

- Des ateliers ont été réunis pour permettre aux utilisateurs de formaliser leurs besoins ;
- Plusieurs régions ont été consultées afin de recueillir leurs retours d'expérience des solutions identifiées.

Ces travaux permettront en 2022 :

- D'organiser des démonstrations des solutions auprès des médecins et secrétaires ;
- De les évaluer au regard des besoins exprimés ;
- De déployer celle qui aura été retenue en vue d'une mise en production en 2023.

Cyber sécurité et protection des données

Actions de l'agence en matière de Cyber sécurité des établissements sanitaires et médico-sociaux

NOMBRE DE DÉCLARATIONS D'INCIDENTS DE CYBER SÉCURITÉ À LA RÉUNION

Évolution du nombre de déclarations d'incidents de sécurité

Dans le cadre d'un incident cyber, le rôle de l'ARS est d'accompagner les établissements à faire face aux conséquences de l'incident sur l'offre de soins du territoire.



ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PAR L'ARS LA RÉUNION

Participation au COFIL Cyber National

Reconnu pour sa stratégie en matière de cyber sécurité auprès des établissements sanitaires et médico-sociaux, l'ARS La Réunion a été conviée à représenter les ARS, notamment ultramarines, au sein du Comité de Pilotage Cyber national.

Cette instance à laquelle participent la Direction du Numérique en Santé (DNS), la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et le Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité (HFDS), est portée par le Ministère de la Santé.

Elle a vocation à alimenter la stratégie nationale en matière de cyber sécurité des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Participation aux Groupes de Travail Territoriaux de l'Agence du Numérique en Santé (ANS)

Les ARS et GRADeS siégeant au conseil de l'ANS ont souhaité faire de la cyber sécurité une priorité.

Des groupes de travail territoriaux portant notamment sur la continuité d'activité, la sensibilisation et la formation ont été réunis.

L'ARS La Réunion a été choisie comme l'un des deux sponsors au titre du collège des ARS et a activement participé à alimenter les travaux autour des thématiques abordées.

Prestataire de réponse à incident de sécurité cyber régional

L'ARS a soutenu l'acquisition, par le Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS), incarné par le GCS TESIS, d'une solution de réponse à incident de cyber sécurité régionale.

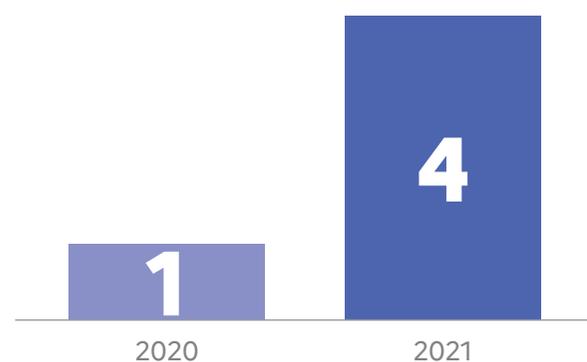
Portée par un opérateur privé, cette offre repose sur la mise en œuvre d'un support 24H/24 et 7J/7 pour la réponse à incident ainsi que sur l'accompagnement des structures de santé dans la réponse à incident.

Ce service est accessible à l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux désireux d'être accompagnés dans leur incident de même que dans leur gestion de crise cyber.

PROTECTION DES DONNÉES

Évolution du nombre de demandes d'exercice des droits

Le nombre de demandes d'exercice des droits auprès du délégué à la protection des données de l'ARS a évolué comme suit :



Ces demandes, internes comme externes, ont reçu une suite favorable.



L'ambition en matière de cyber sécurité pour les établissements sanitaires a permis d'être proactif dans la sécurisation des systèmes d'information de santé de La Réunion. Les structures médico-sociales se sont intégrées à la démarche en 2022.

La méthode utilisée par l'ARS lui permet aujourd'hui d'être identifiée comme un interlocuteur sur les sujets de cyber sécurité et ainsi de participer aux réflexions nationales.

En matière de protection des données, l'ARS reste à l'écoute aussi bien des usagers que de ses agents pour le respect de la réglementation en vigueur.

Professionnels de santé

Accès à la formation

FORMATION PARAMÉDICALE

Les instituts de formation sont répartis entre des établissements publics de santé, deux associations et l'Éducation nationale (EN).

L'ARS La Réunion en assure le contrôle pédagogique.



Objectifs :

- Augmenter progressivement le nombre de places en formation, pour répondre aux besoins du territoire en ressources humaines ;
- Développer la formation par la voie de l'apprentissage.

DIPLÔME	INSTITUT DE FORMATION	ACCÈS À LA FORMATION PARAMÉDICALE
AIDE SOIGNANT	IFAS CHU NORD	40
	IFAS CHU SUD	45
	Lycée Léon de Lépervanche - Le Port (EN)	15
	IFAS Lycée Marie Curie - Sainte-Anne (EN)	15
	Voie apprentissage IFAS Lycée Marie Curie (EN)	7
TOTAL		122
AUXILIAIRE PUERICULTURE	IFAP ASFA	35
	IFAP Lycée Marie Curie - Sainte-Anne	15
	Voie apprentissage IFAP Lycée Marie Curie - Sainte-Anne (EN)	7
	IFAP CHU SUD	15
TOTAL		72
INFIRMIER	IFSI CHU NORD	120
	IFSI CHU SUD	112
TOTAL		232
IADE (une année sur 2)	IRIADE CHU SUD	15
IBODE	IRIBODE CHU SUD	15
AMBULANCIER cursus continu - 2 sessions/an	IFA CHU NORD	20
	Voie apprentissage IFA CHU NORD	12
ERGOTHERAPEUTE	IRFE ASFA	25
PUERICULTRICE	Ecole PUER ASFA	20
MANIPULATEUR RADIO (EN)	Lycée Marie Curie - Sainte-Anne	18
CADRE DE SANTÉ	IRMSOI - Saint-Denis	24
PSYCHOMOTRICIEN	IFRP EMAP	25
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE	IFMK CHU SUD	23
TOTAL		623

FORMATION MÉDICALE

DIPLÔME	INSTITUT DE FORMATION	ACCÈS À LA FORMATION PARAMÉDICALE
SAGE FEMME - Médical	ESF CHU NORD	27

ACCÉDER À DE NOUVEAUX MODES D'EXERCICE ET MODES DE FINANCEMENT

- 10 protocoles de coopérations interprofessionnelles en application à La Réunion.
- 5 expérimentations et innovations en cours (Art. 51).

FORMATION DES INTERNES EN MÉDECINE

L'agence a assuré la gestion de 507 internes lors de la rentrée universitaire de novembre 2021 dont 132 issus des épreuves classantes nationales.

L'offre de formation au sein de la subdivision s'est élargie à la dermatologie, la médecine cardiovasculaire, la médecine physique de réadaptation (MPR), et à la rhumatologie.

Dans le cadre de la réforme du 3ème cycle des études médicales prévue par le décret du 25 novembre 2016, la mise en place de la phase 2 (phase de consolidation-Dr Junior) se poursuit.

L'agrément des terrains de stage se décline de la manière suivante :

- 220 terrains hospitaliers ;**
- 187 praticiens libéraux** (dont 181 de médecine générale, 3 de gynécologie médicale, 3 de pédiatrie) ;
- 35 terrains au sein d'organismes autres** (administrations, service de médecine des armées, cabinets de radiologie).

L'encadrement universitaire des étudiants en médecine est assuré par 12 professeurs d'université :

- 2 en Gynécologie-Obstétrique ;
- 1 en Chirurgie Infantile ;
- 1 en Urologie ;
- 1 en Génétique ;
- 1 en Néphrologie ;
- 1 en Chirurgie thoracique et cardiovasculaire ;
- 1 en Chirurgie viscérale et digestive ;
- 1 en Endocrino-Nutrition ;
- 1 en Pédiatrie ;
- 1 en Médecine générale ;
- 1 en Immunologie (PU détaché Université).

Démocratie sanitaire

La conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) s'est réunie trois fois en séance plénière. Elle a été renouvelée le 6 décembre 2021 pour une période de 5 ans. Placée aux côtés de l'ARS La Réunion, cette instance de la démocratie sanitaire est composée de 92 membres titulaires, répartis au sein de 7 collèges.

La nouvelle présidente de la CRSA est le Dr Laëtitia LEBRETON, conseillère régionale en charge de la santé.

Organisation

5 commissions représentant les grands domaines de la santé de La Réunion

L'assemblée plénière de la CRSA réunit au moins 3 fois par an les membres des 7 collèges et les membres consultatifs. Cette rencontre entre collèges permet de favoriser le débat et la diffusion de l'information au sein de la conférence.



La CRSA organise ses travaux au sein des formations suivantes :

- ▶ **La commission permanente**, bureau de la CRSA, exerce l'ensemble des attributions dévolues à la CRSA. Elle prépare notamment l'avis rendu par la CRSA sur le projet régional de santé. Elle est présidée par la Présidente de la CRSA.
- ▶ **Les 5 commissions spécialisées :**
 - La Commission Spécialisée de Prévention (CSP) ;
 - La Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS) ;
 - La Commission Spécialisée pour les prises en charge et accompagnements Médico-Sociaux (CSMS) ;
 - La Commission Spécialisée des Droits des Usagers du système de santé (CSDU) ;
 - La Commission Spécialisée en Santé Mentale (C2SM).

Les commissions sont force de proposition sur les politiques conduites.

Le décret du 28 juin 2021 a élargi les matières dans lesquelles la CRSA est consultée : politique de réduction des inégalités de santé dans la région, grandes orientations de la politique régionale d'investissement, orientations stratégiques annuelles du FIR, plan régional santé environnement.

Pendant la crise sanitaire, la commission permanente de la CRSA s'est réunie régulièrement pour faire le point sur la gestion de l'épidémie.

La CRSA constitue un espace d'échange démocratique visant à améliorer la qualité des soins, l'efficacité et l'efficience du système de santé.

À titre d'exemple, elle s'est investie dans de nombreux sujets d'actualité :

- ▶ Projets d'investissement Ségur, zonage des professions paramédicales, plan territorial de santé mentale ;
- ▶ Points épidémiologiques (dengue, grippe, COVID-19, etc.) ;
- ▶ Opérations menées par l'ARS et le Conseil Départemental de démantèlement des pensions « marron » ;
- ▶ Réflexions sur la communication : une rubrique « démocratie en santé » a été créée sur le site internet de l'ARS de La Réunion.

Concernant le Projet Régional de Santé (PRS), la CRSA s'est attachée à un suivi précis de son avancement avec des bilans d'étapes. La CRSA est sollicitée pour les travaux du PRS et a un rôle de porte-parole de la population et des acteurs du système de santé.

En matière de communication, la CRSA s'est dotée d'un nouveau logo validé lors de l'assemblée plénière de renouvellement de la conférence pour la mandature 2021-2026 :



Réclamations inspections



Réclamations

76 réclamations traitées par le service Missions Inspections Contrôles et Réclamations de l'ARS La Réunion dont :

30	concernant des établissements de soin sanitaires	5	concernant des transports sanitaires
11	concernant des établissements et services médico-sociaux	14	autres thèmes
16	concernant des professionnels de santé de ville		

Inspections

Les inspections réalisées en 2021 ont concerné essentiellement les pensions « marron ».

Elles ont été menées dans le même format qu'en 2020 : inspections conjointes ARS - Département, avec participation du service Santé Environnement de l'ARS au titre de l'habitat insalubre et de l'hygiène alimentaire, en application du code de la santé publique.

La Justice a également ouvert des enquêtes préliminaires, mobilisant les services de l'ARS et du Département en appui dans le cadre de réquisitions judiciaires

En 2021, 14 pensions marrons ont été inspectées.

Une mise sous administration provisoire a été assurée par l'Association Saint François d'Assises lors de la fermeture des pensions afin de sécuriser les résidents et de garantir une continuité de l'accueil dans l'attente de leur relogement.

Des locaux du Village Corail à Saint-Gilles ont été loués afin de permettre la mise à l'abri des résidents des pensions fermées, le temps de trouver le lieu adéquat pour leur relogement.

La Plateforme d'Appui au Logement Inclusif (PALI) et le SAS PASSERELLE, projets portés par l'Association Frédéric Levavasseur en partenariat avec l'association ALLONS DEOR, l'EPSMR et la SEMAC ont été missionnés pour accompagner les personnes en situation de handicap, issues des pensions marrons.

Les pensions ont bénéficié en majorité d'une prestation SSIAP (service de sécurité incendie) financée par le Département et l'ARS.

De mai 2020 à décembre 2021 :

28	pensions inspectées
21	pensions fermées par l'ARS et le Conseil Départemental
256	personnes relogées avec l'appui de l'ASFA ou de l'association Frédéric Levavasseur

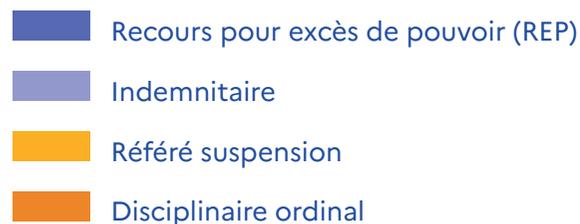
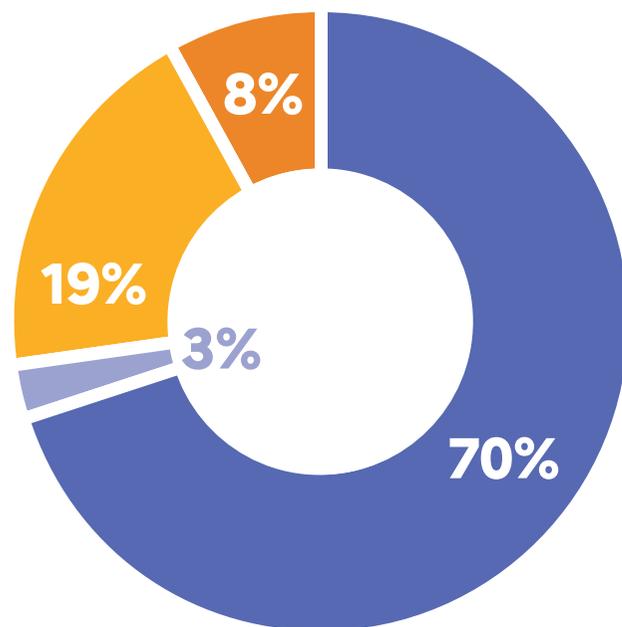


Contentieux juridictionnel et protections fonctionnelles

Le contentieux juridictionnel

37 procédures de contentieux juridictionnel en 2021.

Répartition du contentieux juridictionnel par procédure :



Répartition du contentieux 2021 :

Recours pour excès de pouvoir (REP)	26
Indemnitaire	1
Référé suspension	7
Disciplinaire ordinal	3
Total	37

Flux entrant en 2021 :

24	contentieux devant les juridictions, dont :
21	en défense (dont 7 référés suspension - procédure d'urgence)
3	en tant que plaignant

File active au 31/12/2021 :

32	contentieux actifs (devant les juridictions administratives et disciplinaires ordinaires)
6	contentieux qui ont trouvé une issue en 2021 (Référés)

Les protections fonctionnelles accordées par le DGARS

5 protections fonctionnelles ont été accordées aux agents de l'ARS en 2021 pour :

- Agression d'un agent dans l'exercice de ses missions ;
- Menaces de mort ;
- Diffamation publique.





03

FONCTIONNEMENT INTERNE

■ Ressources humaines.....	98
■ Budget de l'ARS	100

Ressources humaines



La crise sanitaire continuant en 2021, l'ARS La Réunion a renforcé la mise en place de mesures de protection de ses agents avec un suivi attentif pour ceux qualifiés de plus vulnérables.

L'agence a mis à disposition des autotests dans l'ensemble des services et facilité l'accès à la vaccination en organisant des campagnes sur site grâce au concours des services de la médecine de prévention.

Cette étroite collaboration avec la médecine de prévention, permet le traitement des situations individuelles et collectives. En 2021, 85 visites médicales ont été effectuées qu'elles soient qualifiées de visite d'embauche, de visite de reprise, à la demande de l'administration ou à la demande de l'agent.

L'ARS La Réunion s'inscrit également dans des opérations nationales de prévention comme le mois sans tabac qui a vu offrir à tout agent désireux un suivi individualisé avec un professionnel de santé pour réduire ou arrêter sa consommation de tabac. A ce jour, une dizaine de personnes bénéficie de ce dispositif qui perdure dans le temps et qui est ouvert à tout nouvel agent intéressé.

Le Duoday, évènement incontournable pour l'emploi des personnes handicapées, a permis durant une journée d'accueillir au sein de nos services trois personnes en situation de handicap en duo avec un agent volontaire pour une découverte du métier, une participation active et une immersion dans les services.

Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés.

Répartition des ETP de l'ARS La Réunion en 2021


Fonction publique
219,39


UCANSS
25,88


Contractuels
26,43

RECRUTEMENTS

Titulaires : 12,40
UCANSS : 1,75
Contractuels : 21,75
Contrats aidés / apprentis : 1
Total : 36,90

DÉPARTS

Titulaires : 16,90
UCANSS : 3,60
CDD : 19
Contrats aidés / apprentis : 1
Total : 40,50

Le télétravail, une modalité d'organisation attractive au sein de l'ARS La Réunion

En 2021, l'agence comptait au dernier trimestre :

108

télétravailleurs, dont :

- 103 télétravailleurs de droit commun
- 5 agents bénéficiant d'un télétravail pour raison médicale

Les télétravailleurs privilégient le télétravail en formule mixte et fixe (55%) à la formule en jours flottants (45%).

FOCUS SUR LE TÉLÉTRAVAIL

POUR SITUATION EXCEPTIONNELLE LIÉE À LA CRISE SANITAIRE COVID-19

A compter du 22 février 2021, le dispositif "télétravail pour situation exceptionnelle" a été activé portant les effectifs des télétravailleurs à :

- **129 agents**
- **+ de 6 000 jours de télétravail exercés**

45% des agents ayant expérimenté le télétravail dans ce cadre, ont transformé l'essai par une demande de télétravail régulier lors de la campagne de recensement des demandes 2021.

Budget de l'ARS

Le budget 2021 de l'ARS La Réunion est composé :

- **D'un budget principal** retraçant les charges de fonctionnement de l'ARS (personnels, fonctionnement courant, investissements) ;
- **D'un budget annexe** essentiellement constitué du Fonds d'Intervention Régional, supportant :
 - **Les charges de fonctionnement** (hors personnels) directement rattachables à **des actions de santé publique** (lutte anti-vectoriel LAV, fonctionnement de la promotion de la santé) ;
 - **L'intervention en soutien des opérateurs de santé** pour la prévention, la coordination des parcours, l'aide aux activités de soin, la permanence des soins.

Les mesures de gestion de la crise sanitaire Covid mises en œuvre par l'ARS ont fortement impacté l'activité de l'agence et l'exécution de son budget avec **des charges nouvelles importantes et des moyens budgétaires mobilisés avec réactivité.**

- **Budget initial** voté au conseil de surveillance du 11 décembre 2020.
- **Premier budget rectificatif** adopté par le conseil du 15 mars 2021.
- **Budget rectificatif d'urgence** validé en juillet 2021 et approuvé a posteriori lors du conseil de surveillance du 14 décembre 2021 à l'occasion de l'approbation d'un dernier budget rectificatif pour le même exercice.

Répartition du budget principal :

Personnel	22 663 724 €
Fonctionnement	2 108 477 €
Investissement	818 500 €
TOTAL	25 590 701 €

Répartition du budget annexe :

	Autorisations d'engagement	Crédits de paiements
Fonctionnement	6 755 364 €	6 474 611 €
Intervention	86 024 304 €	84 699 288 €
Dont PAI	1 880 667 €	1 866 098 €
Total	92 779 668 €	91 173 899 €

Le Fonds d'Intervention Régional (FIR) constitue la dotation mise à la disposition de l'ARS pour le déploiement de la politique de santé. Il vient en complément des enveloppes régionales de tarification des établissements de santé, établissements et services sociaux et médico-sociaux, et de la tarification nationale des prestations de santé, selon la classification suivante :

- **Mission 1** Promotion de la santé, prévention des maladies / traumatismes, handicap et perte d'autonomie ;
- **Mission 2** Organisation et promotion de parcours de santé - Qualité et sécurité de l'offre de soin ;
- **Mission 3** Permanence des soins - Répartition des professionnels / structures de santé ;
- **Mission 4** Efficience des structures sanitaires - Amélioration des conditions de travail de leurs personnels ;
- **Mission 5** Développement de la démocratie sanitaire.

FOCUS SUR LES DÉPENSES COVID

- En fonctionnement, les dépenses au titre de la gestion de la crise sanitaire Covid s'élèvent à **3 579 781 € (AE)**, soit :
 - Dispositif de contact-tracing, de dépistage et d'alerte : **318 045 €**
 - Vaccination : **2 319 374 €**
 - Autres dépenses (communication, application, gestion des EPI...) : **942 362 €**
- En intervention, ces dépenses s'élèvent à **7 586 434 € (AE)**, soit :
 - Dispositif de contact-tracing, de dépistage et d'alerte : **180 352 €**
 - Vaccination : **5 772 515 €**, comprenant notamment le paiement des professionnels de santé intervenant dans les centres.
 - Autres dépenses (renforts de la régulation médicale, soutiens aux transports sanitaires, soutiens budgétaires des établissements de santé) : **1 633 567 €**







ARS LA RÉUNION

2bis, Avenue Georges Brassens
CS 61002 - 97743 Saint Denis CEDEX 9

☎ 02 62 97 90 00

🌐 www.lareunion.ars.sante.fr

Retrouvez-nous sur   